

Actu's
Triage engage
son renouveau
p. 9

Culture
Edmond au SET
p. 29

Sport
Urban Trail
p. 32

MARS/AVRIL

N°58

Le mag de Villeneuve-Saint-Georges

VILLENEUVE – *et vous* –

WWW.VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.FR



Retentissante jeunesse !

Notre dossier, pages 17 à 21

**Inondations
Villeneuve mobilisée
et solidaire.**

Des réponses d'urgence
et des solutions durables.

Pages 4 à 7

VILLENEUVE 
SAINT-GEORGES



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

AGENCE DU MARCHÉ
01 43 82 69 34

2, rue Henri Janin
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES



POTENTIEL LOCATIF

**VILLENEUVE ST GEORGES
PROCHE CENTRE-VILLE**

Entièrement rénové,
Studio de 22,09 m²
Entrée, séjour, cuisine équipée,
SDE/WC. Très bien agencé.

84.990 Euros FAI



PRÊT À VIVRE

**VILLENEUVE ST GEORGES
CENTRE-VILLE**

F2 sans travaux 27,36 m²
Entrée sur séjour/cuisine, chambre,
SdE. Petite cabanne de jardin.
Charges mensuelles: 86 Euros.
TF: 333 Euros/An. Double vitrage,
Chauf. Indiv. électrique

103.000 Euros FAI



PETIT PRIX

**VILLENEUVE ST GEORGES
LES COTEAUX**

Pavillon de 70 m², terrain de 321 m²
Sous-sol total: Atelier, cave et chaufferie. Au rdc:
Entrée, wc séparés, salon/séjour/cheminée,
cuisine équipée, chambre. A l'étage sous combles,
2 chambres. Double vitrage cadre PVC. Chauffage
gaz à air pulsé, T Foncière: 920 Eur/An

217.000 Euros FAI



PETIT PRIX !!!

**VILLENEUVE ST GEORGES
QUARTIER LES ÉCRIVAINS**

4 bis rue du Foyer, Meulière de 72 M² à rénover
et rafraîchir sous-sol total aménagé en
chaufferie, buanderie, atelier et coin douche.
Rdc (40 M²) composé d'une entrée, cuisine,
salon/séjour et chambre. A l'étage (32 M²):
Palier distribuant, 2 chambres et SdB/WC.

193.000 Euros FAI

SUCCESSION - TRANSACTION - EXPERTISE - DIVISION - VIAGER - FONDS DE COMMERCE

OPTIQUE PONCHEL

28. AV. CARNOT - VILLENEUVE-SAINT-GEORGE

☎ 01 43 89 01 99



PLUS
de 1200 Montures

DOLCE&GABBANA, DIOR,
PRADA, GUESS,
RAY BAN, POLICE...



15 jours d'essai sans engagement

Votre opticien vous propose un espace dédié aux

AIDES AUDITIVES

SUR RENDEZ-VOUS, UN AUDIOPROTHÉSISTE VOUS PROPOSERA
UNE LARGE GAMME D'APPAREILS SUR MESURE.



Inondations : Villeneuve mobilisée et solidaire (p.4 à 7).

Événement

Inondations : Villeneuve mobilisée et solidaire p.4 à 7

Actu's

Espaces publics du centre-ville p.8

Petite pierre, grande première pour Triage p.9

Retraités : le bien-être se cultive p.11

Vie citoyenne

Rénovation du quartier Nord p.14

Retour sur images p.15 à 16

Dossier

Retentissante jeunesse p.17 à 20

Soirée des réussites p.21

Travaux p.22-23

Environnement

L'Agenda 21 p. 25

Histoire locale p. 26

Activité économique p. 27

Culture p.28-29

Reportage Chantier gagnant p.30-31

Sport p. 32

Tribunes p. 34-35

Infos pratiques p. 37 à 39

Deux crues majeures ont durement touché notre ville et ses habitants des quartiers Belleplace-Blandin et de Triage en l'espace de 18 mois. Dans de telles circonstances, ma responsabilité de maire, celle de toute la municipalité, est guidée par une seule considération : tout mettre en œuvre pour protéger et accompagner les habitants.

Je veux saluer tous les agents communaux, celles et ceux des Villes solidaires, du Territoire et du Département, les forces de sécurité et de protection civile, les associations et bénévoles qui, depuis la mi-janvier sont mobilisés, souvent nuit et jour, pour venir en aide aux sinistrés. Information quotidienne, passerelles et barques, hébergement, transports scolaires et collectes, permanences... toutes ces actions, et bien d'autres, témoignent une fois encore de l'importance et de l'utilité du service public.

Plus qu'ailleurs, Villeneuve et ses habitants ont souffert des inondations. C'est la raison pour laquelle j'ai plaidé auprès du président de la République pour la création d'un fonds de soutien pour les victimes des inondations et pour les communes sinistrées. Il y a répondu favorablement et a pris des engagements en ce sens. Mais là encore, nous restons vigilants pour que les actes suivent rapidement et soient bien à la hauteur des préjudices subis par les habitants et notre ville. Le Gouvernement qui a notamment fait le choix d'un cadeau fiscal

de 5 milliards pour les plus riches doit bien être capable de trouver des moyens pour les sinistrés.

— **« Au-delà de l'urgence, nous avons besoin de solutions durables. »** —

Au-delà de l'urgence, nous avons besoin de solutions durables. C'est tout le sens, par exemple, du projet de renaturation des berges de l'Yerres

ou des projets d'aménagement sur le quartier de Triage. Le président de la République a manifesté un vif intérêt car ils sont le moyen le plus efficace pour protéger les habitants. Il s'est là aussi engagé à mobiliser les moyens de l'Etat pour permettre l'accélération et l'extension du projet de renaturation à l'ensemble de la zone rouge du plan de prévention du risque inondation. Et plus largement, il faut s'attaquer aux causes des phénomènes de crues, repenser les politiques d'aménagement du territoire, notre mode de développement, faire des choix d'investissement qui permettent de protéger davantage les populations. *« Mieux vaut prévenir que guérir »*. Ce vieux dicton populaire s'avère plus que jamais d'actualité !

Sylvie Altman

Maire de Villeneuve-Saint-Georges

FAIRE FACE AUX CRUES

Des réponses d'urgence et

Depuis les crues de 2016, la Ville a accéléré ses projets et s'est dotée de moyens nouveaux pour faire face à ces catastrophes naturelles. Elle compte bien tirer tous les enseignements de ce nouvel épisode pour continuer à améliorer son dispositif d'urgence, mais aussi accélérer la mise en œuvre de solutions durables.



Préparation de repas, petit café ou collecte de vêtements : de nombreux citoyens et associations se sont mobilisés pour soutenir les sinistrés.



Les écoliers de Paul-Bert sont accueillis sur d'autres établissements, à chaque fois que la situation permet le passage des transports scolaires.

— **Le Plan communal de sauvegarde a été activé dès le 2 janvier.** —

On l'appelle Plan communal de sauvegarde : urgence oblige, le plan élaboré par les services de la Ville aura été mis en œuvre sans attendre. Il prévoit le déploiement de moyens exceptionnels avec un objectif essentiel : la sécurité des personnes – une priorité ; et la sécurité des biens dans toute la mesure du possible. La cellule de crise quotidienne qui s'est tenue en mairie, durant toute la durée de cette crue, a permis de coordonner les moyens communaux mais aussi d'assurer le lien avec les services de l'Etat et les différents acteurs des services publics. À l'heure de la décrue on faisait un premier bilan de cette mise en œuvre – « *Nous tirons tous les enseignements de ce qui a bien ou moins bien marché afin de*

toujours mieux mobiliser les moyens communaux et d'apporter les bonnes réponses aux besoins » soulignait Sylvie Altman. « *Pour cela, l'opinion des habitants concernés est précieuse.* »

Mais les réponses d'urgence ne suffisent pas : Villeneuve a besoin de solutions durables. Et de ce point de vue l'équipe municipale a pris la question à bras-le-corps depuis 2008, en portant le projet de renaturation des berges. Ainsi, le rachat des terrains de la « zone rouge » du PPRI* doit, à terme, permettre la création d'un « espace tampon ». Il s'agit d'empêcher toute construction dans ce secteur « à risque ». La politique d'acquisition foncière menée par la Ville dans cette « zone rouge » permet d'engager ce travail : la municipalité souhaite l'accélérer et l'élargir. 60% des berges de l'Yerres ont déjà été acquises. Dès 2019, le SyAGE et la Ville procéderont d'ailleurs aux premiers aménagements côté Montgeron et côté Pont de l'Yerres. Un espace naturel sera par la suite aménagé au 2, chemin des Pêcheurs, en lien avec les berges. Cette renaturation permettra

des solutions durables

aussi de limiter les effets des crues dans les zones « orange » et « violette », où les constructions demeurent possibles mais doivent répondre, du coup, à des normes de protection renforcées (résilience des bâtiments par surélévation voire pilotis, installations techniques hors d'eau, adaptation des réseaux...). Les projets d'aménagement menés par la Ville, que ce soit sur Triage, dans le centre-ville ou sur le quartier Nord, intègrent de façon stricte ces nouvelles règles.

Mais d'autres questions, plus globales celles-là, sont posées : l'urbanisation croissante que l'on constate en amont et l'imperméabilisation des sols qu'elle implique, ne doit-elle pas être mieux contrôlée ? Quant au projet de bassins de rétention, à la confluence de l'Yonne et de la Seine, il est toujours en panne faute de financement... Villeneuve-Saint-Georges souhaite aujourd'hui porter ces questions au niveau régional, voire national. ■

*PPRI : Plan de prévention des risques d'inondation.

VISITE PRÉSIDENTIELLE : Des exigences et des engagements

Le président de la République aura passé deux heures et demie dans le quartier Belleplace-Blandin, le 14 février dernier. L'occasion d'écouter les habitants sinistrés présents place Boileau, qui ont manifesté leur détresse et leurs attentes. La visite présidentielle était l'occasion pour Sylvie Altman de mettre en avant les besoins des Villeneuvois. Elle a ainsi demandé la mise en place d'un fonds de secours d'extrême urgence pour les sinistrés, une dotation de solidarité pour la Commune (la crue de 2016 avait coûté près d'un million d'euros à la Ville, celle-ci sera sans doute au moins aussi coûteuse) et des aides de l'Etat pour l'adaptation de l'habitat en zone orange du PPRI et l'accélération du projet de renaturation. « *Le fonds d'urgence sera mobilisé* » a notamment déclaré Emmanuel Macron. « *Tout le monde a conscience que nous vivons une situation très dure, la solidarité nationale doit aussi être présente.* » « *Je suis assez satisfaite, le président s'est engagé sur les trois points que nous avons mis en avant* » déclarait Sylvie Altman à l'issue de la rencontre. « *Je reste mobilisée et vigilante pour la mise en œuvre de ces engagements.* »



Lors de sa visite du 14 février, Emmanuel Macron s'est engagé à faire jouer la solidarité nationale.



— **Les réponses d'urgence ne suffisent pas : Villeneuve a besoin de solutions durables.** —



INONDATIONS

Villeneuve mobilisée et solidaire

Deux épisodes de crue en moins de deux ans : les victimes oscillent entre découragement et mobilisation. Le Plan communal de sauvegarde est activé dès le 2 janvier. Les services publics sur le pont. Habitants, associations et communes voisines sont solidaires. Récit en images de ces trente jours qui ont ébranlé Villeneuve.

Du découragement, de la fatigue mais aussi une mobilisation et une solidarité sans failles ; et une grande tristesse qui a marqué toute la ville, le 4 février, à l'annonce du drame qui a touché une famille au Blandin. Ce mois de janvier aura été particulièrement éprouvant pour les habitants des quartiers Belleplace-Blandin et Triage, touchés pour la deuxième fois en moins de deux ans par les crues de l'Yerres et de la Seine.

Plus lente qu'en juin 2016, beaucoup d'habitants ont pu prendre les devants. C'est le cas de Véronica, qui n'a pas attendu que l'eau pénètre sa maison pour se réfugier dans le gymnase Jules-Ferry avec son fils. Dans les maisons on surélève les meubles, on pose des parpaings ou des sacs de sable pour tenter de limiter les dégâts. Le parking de la piscine est mis à la disposition des habitants

Suite p20 ➡



Des lycéens de François-Arago et des agents de sécurité privés sont venus renforcer les équipes de la police municipale et de la police nationale pour assurer la tranquillité des quartiers concernés et gérer les nombreux problèmes de circulation.

qui vivent en caravane. Deux gymnases, puis trois seront mobilisés pour accueillir les sinistrés qui ne peuvent rester à leur domicile et n'ont pas de solutions de repli. Des personnes âgées seront également hébergées à la résidence l'Accueil, des familles avec des enfants en bas âge seront orientées vers des hôtels : c'est une chaîne de solidarité exceptionnelle qui se met en place, orchestrée par les services du Centre communal d'action sociale. D'autres collectivités apportent leur appui : la Ville de Bonneuil-sur-Marne assure ainsi la logistique sur le gymnase Léo-Lagrange ; les services du Département accueillent les sinistrés de Triage sur le gymnase du parc interdépartemental des sports.

Dès le début de la crise, les initiatives se multiplient du côté des habitants : une association prépare le repas pour les sinistrés réfugiés dans les gymnases ; on apporte le café aux habitants victimes restés sur place ; des collectes de couvertures, de manteaux et de serviettes sont organisées. Mais la solidarité s'exprime également entre voisins : « *Formidable élan de solidarité à Villeneuve-Saint-Georges* » titre, fin janvier, le site d'information *94 Citoyens*.

Dans les rues les agents continuent à se relayer pour assurer le service de barques et de passerelles qui permettent aux habitants de circuler tant bien que mal dans leur quartier. La continuité des accès est un enjeu clé pour la sécurité des personnes. La fatigue se fait sentir pour les agents, qui passent de nombreuses heures dans une eau d'un froid pénétrant. Côté sécurité, la Police municipale est mobilisée : gestion de la circulation, veille active dans les quartiers et liens permanents avec la Police nationale, qui assure quant à elle des patrouilles constantes. La brigade fluviale est également présente sur le quartier Belle-place-Blandin. Six lycéens de François-Arago viennent bientôt renforcer les équipes : ils préparent le baccalauréat « *Métiers de la sécurité* » et effectuent ainsi un stage dont ils mesurent toute l'utilité : « *si nous étions dans la même situation, nous aimerions qu'il y ait une telle mobilisation* ».

Détour par les coulisses : tous les matins, à onze heures, les services municipaux font le point de la situation et des moyens à déployer pour venir en aide aux sinistrés. Côté services publics, la Ville a activé dès

— Dès le début de la crise, les initiatives de solidarité se sont multipliées. —

Les chiffres d'une catastrophe

- Environ **700** bâtiments touchés.
- Jusqu'à **300** personnes hébergées (gymnases, hôtel...).
- **190** agents municipaux mobilisés (services techniques, CCAS, Police municipale...)
- **285** élèves déplacés temporairement (aménagement de deux écoles temporaires + navettes scolaires)
- **Neuf** collectivités locales ont agi en solidarité avec la Ville de Villeneuve-Saint-Georges : Conseil départemental du Val-de-Marne, Ville de Paris, Territoire Grand Orly Seine-Bièvre, villes de Bonneuil-s/Marne, Fontenay-sous-Bois, Chevilly-Larue, Vitry-s/Seine, Gentilly, Champigny s/Marne.



— Plus de 190 agents communaux ont été mobilisés, certains pendant plus d'un mois. —

le 2 janvier la cellule de crise prévue par le Plan communal de sauvegarde. Etat de la crue, point sur les hébergements, sécurité, école et accueil des enfants, transports, état des réseaux... tous les sujets y sont passés en revue quotidiennement. On tente d'anticiper chacun des besoins, et chaque service repart avec sa feuille de route.

L'information est un enjeu clé : le Plan communal de sauvegarde prévoit ainsi la diffusion d'un point quotidien aux habitants touchés. Des bulletins réguliers, des affiches, des informations en temps réel sur les réseaux sociaux et la diffusion des prévisions du Syage et des services de l'Etat est assurée, avec l'aide précieuse des habitants : tout au long de la crise, les membres du Conseil citoyen de Triage participent ainsi activement à la distribution et à l'affichage sur leur quartier.

A peine l'eau commence t'elle à se retirer qu'un autre défi s'impose aux Villeneuvois : le nettoyage des rues et l'évacuation des déchets dans les quartiers concernés. Un exercice singulièrement compliqué par l'épisode neigeux qui a suivi, d'une exceptionnelle intensité. Là encore, Villeneuve-Saint-Georges va pouvoir compter sur la solidarité de la Mairie de Paris ou du Département, qui mobilisent de précieux moyens en appui aux agents communaux. Mais beaucoup d'habitants n'ont pas attendu et ont sorti les balais : la mobilisation de chacun est précieuse. Des bennes sont installées pour évacuer les déchets ; un service de pompage est organisé pour évacuer l'eau des locaux qu'elle occupe encore, en complément des moyens débloqués par les assurances. On met en place des permanences administratives pour accompagner les sinistrés dans leurs démarches : dès les premiers jours de la crue, la Maire a demandé au Préfet la déclaration de catastrophe naturelle : une démarche qui doit faciliter l'indemnisation des victimes. Que chacun soit ici remercié : habitants, associations, services publics... tous ont montré une formidable mobilisation et l'élan de solidarité fut exceptionnel. Dans ces jours de malheur, Villeneuve-Saint-Georges a montré qu'elle avait un cœur qui battait fort. ■

Les services de la Ville ont été aidés par la Ville de Paris et le Département mais aussi par de nombreux habitants, dans le long travail de nettoyage.



Dès la décrue amorcée des permanences s'organisent pour conseiller et accompagner les sinistrés.



L'information, un enjeu crucial pour les sinistrés. Après la cellule de crise qui coordonne quotidiennement les moyens déployés, un bulletin est diffusé sur les quartiers touchés.

RYTHMES SCOLAIRES

Les quatre jours plébiscités

La consultation sur les rythmes scolaires a rencontré un large écho : 2771 familles ont répondu au questionnaire qui leur a été adressé ; 274 personnes ont participé aux conseils d'école extraordinaires. Les deux tiers des parents se prononcent pour une organisation du temps scolaire sur quatre jours, la plupart des enseignants également. La municipalité va donc proposer à l'Éducation nationale la mise en place de cette mesure dans les écoles villeneuvoises à compter de la rentrée 2018.

ÉCOLE

Blocus gagnant à La Fontaine

Ras-le-bol : les parents d'élèves de La Fontaine attendaient depuis des mois la nomination d'un directeur – dont l'absence perturbait grandement la vie de cette école maternelle de 167 élèves. Sans réponse, ils ont fini par organiser un « blocus » de l'établissement, le 12 janvier dernier, avec le soutien notamment de l'adjointe à la maire Sylvie Richeton. L'après-midi même, une solution était trouvée par les services académiques, au grand soulagement des parents. Sylvie Altman s'est adressée à l'Éducation nationale. Si elle se satisfait de la solution trouvée à La Fontaine, elle s'inquiète du « non-remplacement d'enseignants absents, notamment pour les écoles Saint-Exupéry, Jean-Zay, Paul-Vaillant-Couturier ou encore Anne-Sylvestre. » Pour la maire de Villeneuve-Saint-Georges, il s'agit de « permettre à tous les élèves d'avoir des conditions d'apprentissage de qualité et de favoriser ainsi la réussite éducative de tous les enfants », alors que la ville prépare son Projet éducatif territorial. ■



IMAGINE VILLENEUVE

Le temps des engagements

Les vingt-trois premiers avaient été dévoilés lors de la soirée du 13 décembre qui concluait les rencontres Imagine Villeneuve : la municipalité a fait connaître en janvier les quatre-vingt-quatorze engagements issus des débats. Vous les avez reçus dans votre boîte aux lettres, vous pouvez également les retrouver sur le site internet de la Ville dans une brochure de huit pages spécialement éditée pour l'occasion.



Autant de propositions concrètes qui ambitionnent d'enrichir et de dynamiser les projets villeneuvois. Ils s'articulent autour de quatre thèmes : « Les jeunes au cœur de notre projet de ville », « une ville belle et accueillante », « une ville qui compte » et « une ville qui rassemble ». Les engagements publiés ne marquent pas la fin de cette démarche, « elle doit encore s'élargir pour devenir le bien commun de tous les Villeneuvois », souligne Sylvie Altman. Et de proposer notamment un bilan public des engagements fin 2018. Dès ce mois de mars des ateliers participatifs vont être organisés pour suivre la mise en œuvre de ces engagements ■

ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE

En quête d'harmonie



« Nous entrons cette année dans une phase opérationnelle ». En 2017, les habitants du centre-ville avaient été invités à un atelier, pour faire part de leurs souhaits en matière d'aménagement des futurs espaces publics. Fin janvier, les services de la Ville et de l'EPA Orsa, chargé de l'opération, présentaient au groupe de travail les projets issus de cette consultation concernant les quatre premiers espaces : le carrefour du Lion, les places du Lavoisier et Saint-Georges ainsi que les berges de l'Yerres rue de Crosne. Les habitants demandaient en premier lieu une unité des aménagements – « ce qui est intéressant, c'est de créer une identité propre à Villeneuve, avec une harmonie dans les mobiliers ou les éclairages » rappelle un habitant de la place Solférino. « Nous avons besoin

d'aménagements doux, de matériaux clairs et de végétation » insiste une riveraine de la rue de Paris. Les projets intègrent-ils leurs demandes ? Au maximum, mais il a fallu gérer des contraintes fortes, expliquent en substance les techniciens : la densité, la présence de réseaux, les questions de circulation et de déplacements ou encore la dimension historique du site rendent l'exercice délicat – et la simple plantation d'un arbre relève parfois du casse-tête. Mais l'esprit est là : exemple avec le carrefour du Lion, qui deviendra une vraie place publique, faisant la part belle aux piétons et permettant l'accueil d'événements. Les détails sont peaufinés : on veille à ce que la végétation ne gêne pas la lumière et la transparence des espaces ; à ce que les bancs soient suffisamment éloignés des façades. « Cette fameuse pierre de comblanchien (utilisée pour habiller les sols, ndlr) ne sera-t-elle pas trop salissante ? » s'inquiète une habitante ; « elle sera traitée grâce à un film spécial » rassure un technicien. La fameuse tête de Lion, elle, sera conservée et mieux mise en valeur. ■

À noter : une réunion publique de présentation se déroule mardi 27 mars à 19 heures (foyer Cocteau).



TRIAGE

Petite pierre, grande première

La construction de 86 logements, qui débute au nord du quartier Triage, marque le démarrage du vaste projet de rénovation urbaine voulue pour le quartier. La première pierre du projet était posée le 11 janvier dernier.

C'était la première – ou presque (le rez-de-chaussée est en fait largement réalisé). Le 11 janvier dernier, le promoteur Linkcity et le bailleur Î3F avaient invité des habitants du quartier et la municipalité à poser la pierre symbolique qui marque le début de la construction de ce nouvel ensemble de logements neufs, au nord du quartier Triage. Il s'agissait d'abord de fêter cette future construction de 86 logements, mais bien plus que cela puisque c'est le premier chantier qui s'ouvre dans le cadre du projet de renouveau de Triage. Un coup d'envoi en quelque sorte...

Le promoteur Linkcity vante les qualités de ce bâtiment qui prend en compte le risque de crue et se veut exemplaire sur le plan de l'environnement, de l'intégration urbaine ou des normes de confort (« *chaque logement sera équipé en domotique, des écrans d'information seront disponibles dans les halls...* » cite-t-il pour l'exemple).

— Le projet se veut exemplaire sur le plan de l'environnement, de l'intégration urbaine ou des normes de confort. —

Sylvie Altman elle non plus ne cachait pas sa satisfaction : « *Voilà une opération qui va enrichir le quartier* », lance la Maire, qui réaffirme que « *les habitants ont droit au beau et à ce qui se fait de meilleur.* » Et de citer « *l'attention portée à l'environnement* » et « *la qualité du bâtiment.* » Le signal est donné d'un « *nouveau souffle pour ce beau quartier à la forte personnalité.* »

Et les habitants présents, qu'en pensent-ils ? « *Je suis contente, car c'est le signe que Triage évolue* », s'enthousiasme Catherine Lucas, du conseil citoyen, citant notamment la vie commerciale qu'il faut redynamiser. « *Cela va donner vie au quartier, avec je l'espère l'arrivée de nouvelles générations, abonde Serge Becq, habitant de la résidence voisine : c'est un vrai besoin.* » Un seul regret : « *on n'utilise pas assez l'énergie solaire* » déplore ce militant des énergies renouvelables. Les deux bâtiments seront tout de même certifiés « *Haute qualité environnementale* », lui répondent à distance les responsables du projet, avec « *des performances énergétiques supérieures de 20% aux normes.* » Le chantier, qui a démarré début novembre, va maintenant se poursuivre : la livraison est attendue pour la fin de l'été 2019. ■



Makan Rafadjou, architecte
« J'ai souhaité faire du sur-mesure »

« *Ma priorité a été de concevoir un bâtiment qui dialogue avec son environnement.* » Ainsi Makan Rafadjou, l'architecte qui a dessiné ce nouvel ensemble de logement, évoque-t-il son travail : « *nous sommes tout d'abord à proximité de la résidence Paul-Bert, qui est un très bel immeuble (type HBM, ndlr). J'ai donc souhaité dessiner un bâtiment très respectueux – c'est une forme de politesse vis-à-vis de l'environnement. Nous rappelons ce voisinage par exemple avec l'usage de la brique, mais nous faisons également appel à la couleur et au bois – notamment pour les loggias qui seront de très belle qualité.* » Pas de monolithe : l'architecte explique avoir travaillé sur deux bâtiments distincts et des hauteurs variées, pour permettre à l'ensemble de respirer. « *Je refuse les « machines à habiter » : j'ai souhaité faire du sur-mesure et de la qualité, sur ce terrain un peu contraint entre chemin de fer et route départementale.* » Autre point fort du projet, les espaces verts particulièrement généreux. Ainsi « *le [futur] chemin piétonnier ébauche une nouvelle circulation verte, qui se prolongera par la suite vers le sud du quartier* » commente l'architecte, qui s'enthousiasme pour l'avenir de Triage : « *je suis très fier car ce bâtiment marque le début d'une nouvelle histoire pour le quartier.* »

En bref...

PETITE ENFANCE NOUVELLE CRÈCHE POUR TRIAGE

90 berceaux ! C'est la capacité de la future crèche du quartier Triage, dont le Conseil départemental vient de décider la création. Elle s'inscrit dans le plan départemental, qui devrait à terme permettre la création de 560 nouvelles places sur le Val-de-Marne. Triage aura donc sa crèche d'ici à 2022. « Une très bonne nouvelle pour les familles », s'est réjouie Sylvie Altman dans un courrier aux habitants, mais également un signe fort pour « l'avenir du quartier de Triage ». En effet, outre les logements, les commerces et la revitalisation du site ferroviaire, en projets, l'extension de l'école Paul-Bert (2019) et la construction d'un nouveau collège à la limite Choisy-le-Roi – Villeneuve-Saint-Georges (2021) signeront le renouveau du quartier.

TRIAGE

LE GRAND PARIS DU FRET SE JOUERA À VILLENEUVE

Un second souffle pour le fret : un contrat d'intérêt national a été signé début février en Préfecture, par Sylvie Altman et les partenaires concernés. Elle prévoit d'aménager une plateforme logistique d'envergure métropolitaine sur le site de Triage. Rappelons que la municipalité s'était fortement engagée sur ce projet – le contrat avait été approuvé et soutenu par le Conseil municipal en octobre 2017.



Le déménagement de Balzac sur la future médiathèque Jean-Ferrat se prépare.

LECTURE

Les médiathèques préparent leur mutation

Alors que s'achèvent les travaux de la future médiathèque Jean-Ferrat, les services municipaux préparent plusieurs nouveautés pour les lecteurs villeneuvois.

Une nouveauté peut en cacher d'autres... Alors qu'elles n'ont pas encore commencé les cartons (le déménagement de Balzac est annoncé pour le mois de mai), les équipes des médiathèques villeneuvoises travaillent déjà sur le futur. Première innovation en perspective : une nouvelle « technologie d'identification », tout d'abord. Concrètement, « *les traditionnelles douchettes qui scannaient des codes barre vont être remplacées par des puces RFID* » (les mêmes que celles qui équipent nos passes Navigo ou certains badges d'accès...), explique Augustin Bernet – le chef d'orchestre des médiathèques villeneuvoises. Une borne permettra aux lecteurs de s'identifier et d'enregistrer leurs emprunts eux-mêmes

– ils y gagneront en rapidité et les bibliothécaires seront plus disponibles pour conseiller et orienter les usagers. Cette évolution concernera Jean-Ferrat dès son ouverture, mais également, à moyen terme, René-Fallet. Afin de faciliter les retours, la médiathèque de la rue de Paris sera également équipée d'une « trappe » qui vous permettra de ramener les documents empruntés à toute heure.

L'envie d'un « Grand Paris » de la lecture

Mais les nouveautés pourraient ne pas s'arrêter là : la municipalité souhaite engager la réflexion autour d'une mise en réseau des bibliothèques. Il s'agirait de profiter du Grand Paris pour élargir le service rendu aux Villeneuvois, grâce à une coopération des bibliothèques du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre. À court terme, huit villes seraient potentiellement concernées par ce projet. Les usagers pourraient « *emprunter ici des titres conservés ailleurs* », en les réservant à l'avance, commente Augustin Bernet. Et accéder ainsi non seulement aux 70 000 (et bientôt 85 000) documents des médiathèques de leur ville, mais également aux plus de 280 000 références proposées par les équipements concernés (livres, mais

— Avec le déménagement de la bibliothèque de la rue Balzac, plusieurs nouveautés attendent les lecteurs villeneuvois. —

aussi livres-audio, cédés, films...). Les élus villeneuvois n'ont posé qu'une exigence : ils souhaitent que le principe de gratuité des prêts reste la règle. La réflexion se poursuit au sein du Territoire et dans les villes concernées. D'ici là, les Villeneuvois se seront appropriés les 800 m² de la nouvelle médiathèque Jean-Ferrat : l'ouverture est prévue mi-juin, à l'occasion d'une « fête du Renouveau du centre-ville ». ■

Retraités

Le bien-être, ça se cultive

En ce début d'année le pôle Seniors du CCAS étoffe ses activités au service des retraités : une série d'ateliers, tout au long de l'année, vous propose de cultiver votre bien-être et votre santé. Et au passage de partager de beau moment de convivialité...

Ces ateliers sont de belles occasions de rencontres (ici, un atelier nutrition lors de la Semaine bleue en 2016).



Bien vieillir est un travail à plein temps ! Et l'on a parfois besoin d'un peu d'aide et de quelques conseils pour maintenir sa forme physique, son équilibre... et son moral. Le service Retraités du CCAS met en place une série d'ateliers, alliant conseils utiles, exercices ludiques et moments de convivialité. En suivant ces ateliers les retraités villeneuvois peuvent ainsi bénéficier d'une information précise et de conseils personnalisés : une bonne occasion d'acquérir de bons réflexes, de retrouver confiance en soi et, surtout, d'améliorer le quotidien. La nutrition, la santé, l'équilibre, l'activité physique ou la mémoire sont autant de thèmes, abordés par des intervenants experts. La Ville a pour ce faire engagé un partenariat avec un organisme au savoir-

faire reconnu : le PRIF (Prévention retraite Île-de-France) travaille ainsi avec différentes caisses de retraite et la Sécurité sociale. Ces ateliers bénéficient notamment du soutien financier du Conseil départemental. Huit sessions sont ainsi organisées, tout au long de l'année, sur des thèmes variés (voir notre encadré) ; chacune d'elles propose de six à douze rendez-vous à la fois ludiques et conviviaux. Car si l'objectif premier est de proposer des gestes de prévention pour vivre mieux, il est également de rompre l'isolement qui touche de nombreux retraités. Retrouver la confiance en soi passe aussi par le plaisir de la rencontre ; aussi ces rendez-vous réguliers seront-ils autant de moments de plaisir et de convivialité attendus pour les participants. ■

Pour vous inscrire

Les ateliers sont ouverts à tous les retraités, gratuitement.

Vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS, service Seniors, au 01 45 10 13 20 ou par courriel : senior@villeneuve-saint-georges.fr

Attention : le nombre de places dans chaque atelier est limité, ne tardez pas à vous inscrire.

AU PROGRAMME

Des ateliers qui font du bien

BIEN DANS SON ASSIETTE

Adopter une alimentation équilibrée est bénéfique pour garder la forme. D'accord, mais quelle est la recette ? Quels aliments privilégier ? Comment déchiffrer les étiquettes ? Comment bien manger sans se ruiner ?

Ces ateliers dédiés à la nutrition allient plaisir et santé.

Deux sessions sont organisées : à partir du 3 mai et à partir du 6 novembre, salle André-Malraux.

L'ATELIER DU BIEN VIEILLIR

Sept rencontres animées par un professionnel, pour aborder tous les thèmes du quotidien : garder les cinq sens en éveil, le sommeil, l'activité physique, la mémoire, la relaxation... Autant de conseils et d'astuces précieux pour votre quotidien. La session démarre le 10 avril, et se déroulera à la Maison pour tous de Triage.

ÉQUILIBRE

Cette série d'ateliers vise à prévenir les chutes, nombreuses chez les retraités, grâce à une activité physique adaptée et une sensibilisation à l'alimentation équilibrée.

Deux sessions sont organisées, à partir du 22 mars à l'espace Duhamel, et à partir du 28 septembre à l'Accueil.

MÉMOIRE

C'est en stimulant les exercices et les centres d'intérêt qu'on stimule la mémoire : des jeux et exercices vous seront proposés pour vous permettre de retrouver confiance et curiosité. **Deux sessions sont organisées, à compter du 4 mai à l'espace Léopold-Sédar-Senghor et du 16 octobre à la Maison pour tous du Plateau.**

D-MARCHE

Améliorer sa santé et renforcer la prévention de certaines maladies : la marche est également une excellente activité pour entretenir sa mémoire et préserver son capital osseux. L'atelier D-Marche vous accompagnera pour augmenter votre nombre de pas quotidien. **A compter du 10 septembre, salle André-Malraux.**

PLAN DE STATIONNEMENT



LÉGENDE

ZONES PAYANTES DÉFINIES PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL

-  emplacements des horodateurs
-  paiement possible par Carte bleue
-  sens unique

ZONE ORANGE – pour les stationnements de courte durée (moins de 2h).

- La première ½ heure de stationnement est gratuite (vous devez quand même prendre un ticket à l'horodateur en appuyant une fois sur le bouton vert). Attention, la gratuité n'est accordée qu'une seule fois par jour et par véhicule.
- Tarifs au-delà de la première ½ heure :
 - 45 min : 0,75 €
 - 1h : 1,00 €
 - 1h30 : 1,50 €
 - 2h : 2,00 €

ZONE VERTE – parking d'intérêt régional (PIR) de 377 places situé au niveau de la gare. Il permet la liaison avec le RER D et bénéficie d'une tarification spéciale

- 2h : 2 €
- 4h : 4 €
- Journée : 8 €
- Semaine : 20 €

Contrairement à la zone orange, la première ½ heure n'est pas gratuite.

Pour les zones orange et verte, le stationnement est payant les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 19h et les mercredis et samedis de 14h à 19h (jours de marché).

La limitation de la durée de stationnement ne vaut que pour les usagers ne bénéficiant pas du tarif « résident »*.

ZONES GRATUITES RÉGLEMENTÉES

ZONE BLEUE – contrôle par disque de stationnement (durée maximale indiquée sur les panneaux) 

Le stationnement des camions de plus de 3,5t est interdit sur l'ensemble du centre-ville à l'exception de l'avenue de l'Europe.

TICKETS, DISQUES DE STATIONNEMENT OU CARTES DE RÉSIDENT, N'OUBLIEZ PAS DE LES POSITIONNER EN ÉVIDENCE DERRIÈRE VOTRE PARE-BRISE. ILS DOIVENT ÊTRE VISIBLES DE L'EXTÉRIEUR POUR FACILITER LEUR CONTRÔLE PAR LES AGENTS EN CHARGE DU STATIONNEMENT.

***CARTE DE RÉSIDENT**
Si vous résidez dans la zone de stationnement payant, vous pouvez bénéficier du tarif « résident ». Pour en faire la demande, adressez-vous à la Police Municipale (9 rue de la Marnette) muni(e) de votre carte grise et de votre attestation d'assurance.

STATIONNEMENT PAYANT

Une réforme transparente pour les Villeneuvois



À Villeneuve, le tarif reste le même pour les automobilistes en défaut de paiement.

Le sujet a fait parler dans les médias : depuis le 1^{er} janvier, la gestion du stationnement payant est transférée aux communes et de nombreuses villes en profitent pour augmenter la note. La municipalité villeneuvoise a fait le choix du statu quo.

La réforme pourrait passer pour une mesure technique : depuis le 1^{er} janvier et la mise en œuvre de la loi de « modernisation de l'action publique », le défaut de paiement du stationnement payant n'est plus une infraction – et sa gestion est déléguée aux communes. Si vous oubliez de glisser une pièce dans l'horodateur, vous n'êtes donc plus passible d'une amende mais d'un « forfait post-stationnement », qui vous sera adressé directement par les services communaux. En apparence pour l'utilisateur, rien ne change ou presque, mis à part dans certaines villes qui en profitent pour augmenter allégrement les tarifs – Paris passe ainsi à 50 euros, Lyon à 60 ! Mais rien de tel à Villeneuve : le tarif maximum pour une journée restera à 17 euros – le temps d'évaluer le coût réel de ce changement de mode de gestion. Si elle devrait rester transparente pour les usagers que nous sommes, cette réforme est l'occasion d'engager une réflexion sur

l'une des questions clés posées à tous les centres urbains.

Devant l'inflation du nombre de véhicules, l'importance des questions d'environnement, la congestion des villes et l'insuffisance chronique du nombre d'emplacements de stationnement, la place de la voiture fait débat. Le sujet est particulièrement vif à Villeneuve, traversée par des axes de première importance et dotée d'une gare qui attire chaque jour des centaines d'usagers extérieurs à la commune.

Le stationnement payant ou la « zone bleue » sont des réponses essentielles pour conserver un centre ville « vivable », de l'accessibilité des commerces à la qualité de vie. Cette réforme est donc l'occasion d'appeler au civisme de tous les automobilistes. Et peut-être, pour chacun de nous, de questionner nos habitudes et de retrouver, à chaque fois que possible, le chemin des transports en commun ? ■

STATIONNEMENT GÉNANT

La verbalisation reste la règle

Si le défaut de paiement du stationnement n'est plus une infraction pénale, le stationnement gênant reste quant à lui passible d'une amende. Se garer sur un trottoir, un passage piéton, une voie de bus ou une place réservée aux personnes à mobilité réduite représente une vraie gêne pour les riverains... et peut vous coûter de 35 à 135 euros. C'est le prix de l'incivilité !

Maudites ventouses

Enlèvement demandé !

Elles ont tendance à se multiplier dans les quartiers résidentiels : les fameuses « ventouses » encombrant l'espace public et représentent une gêne de plus en plus importante. Rappelons que l'occupation de l'espace public par un véhicule reste strictement encadrée par le Code de la route – y compris, bien sûr, sur les emplacements réservés au stationnement.

Ainsi nul n'est censé utiliser l'espace public pour remiser un véhicule ou pratiquer un stationnement de longue durée, mais pour un usage usuel et de courte durée. Au-delà de sept jours consécutifs, un véhicule peut être considéré comme « ventouse » - et sa présence sur l'espace public comme abusive. Voilà qui répond aux nombreuses plaintes de riverains, qui dénoncent régulièrement l'encombrement des parkings par des véhicules stationnés à demeure...

Face à la multiplication de ce phénomène – et à la difficulté pour la Police nationale d'intervenir régulièrement – la municipalité s'est donné de nouveaux moyens pour agir. Depuis septembre 2017, la Police municipale intervient régulièrement pour des « campagnes d'enlèvement ».

Plus de 200 voitures ont ainsi été placées en fourrière depuis l'été dernier.

Un effort qu'elle entend bien poursuivre...



Opération d'enlèvement de véhicules « ventouses », en octobre dernier quartier Henri-Sellier.



RÉNOVATION DU QUARTIER NORD

Les habitants rédigent leur cahier des charges

L'avenir du quartier ne se jouera pas sans eux. C'est un véritable atelier urbain qui s'est mis en place autour du futur projet de renouvellement du quartier Nord, fruit de la volonté du Conseil citoyen et de la municipalité d'impliquer les habitants dans le programme de rénovation urbaine, dès la réalisation des études.

Les urbanistes ne sont pas encore entrés dans la danse, mais les habitants des quartiers Nord n'attendent pas pour faire le point sur la vie de leur quartier. Ce diagnostic servira de base au projet de renouvellement urbain : sous la double égide du Conseil citoyen et des services en charge de conduire le projet, ils étaient invités le 18 janvier dernier pour la deuxième séance de l'atelier participatif. Après la question des équipements, c'est sur le thème des déplacements qu'ils planchaient cette fois.

Ce soir-là à l'espace Senghor, ils se répartissent en deux groupes, autour de plans géants du quartier, et décrivent les cheminements qu'ils empruntent et les problèmes qu'ils rencontrent. « *Nous sommes tout de même très bien desservis par les bus* » relève une habitante, mais « *il y a des problèmes de régularité et d'horaires* ». « *Nous sommes très tournés vers Valenton* » note une

— **Un objectif : demander aux urbanistes de s'adapter aux exigences des habitants.** —

autre, qui déplore le manque de commerces et de services aux abords immédiats – « *il y a tout de même la poste...* » réagit un membre du Conseil citoyen (dont on connaît l'engagement pour le maintien de ce service public au cœur des Gravières). « *La rue Thimonnier fonctionne un peu comme une barrière* explique un riverain : *entre le côté Passerelle et le côté Gravières, il y a vraiment deux modes de vie très différents ; nous ne fréquentons pas les mêmes endroits.* » Chacun a une pratique différente, des façons de se déplacer adaptées à ses besoins et à ses habitudes. La voiture est très présente bien sûr et la question du stationnement refait surface... Mais les transports en commun sont largement utilisés : « *vous fréquentez plutôt la gare de Villeneuve centre, ou de Villeneuve Triage (toute proche par la passerelle) ?* » questionne l'une des animatrices. « *Plutôt à Pointe du lac* » répond une dame, qui préfère le métro. Aux urbanistes de s'adapter pour que les cheminements s'organisent à l'avenir de façon plus harmonieuse.

Les habitants présents relèvent qu'ils se déplacent également beaucoup à pied. D'où l'importance de la qualité des espaces publics : l'éclairage, la place des espaces verts ou encore des lieux de rencontre – aujourd'hui jugés insuffisants sur le quartier – sont tour à tour abordés. Le problème des réseaux d'assainissement fait parler – « *les odeurs sont parfois insupportables...* » ; « *nous allons faire un diagnostic sérieux des réseaux* » réagit la cheffe de projet NPNRU. L'état des voiries est jugé très inégal. Et quand ils abordent la question de la propreté, le débat s'engage sur les mauvaises pratiques de gestion des déchets (des incivilités qui touchent à des degrés divers beaucoup de résidences). Que ces sujets soient abordés par les urbanistes, c'est plutôt positif : mais sur certains points, « *nous ne pouvons pas attendre dix ans* » disent en substance nombre d'intervenants. Les propos échangés vont permettre aux techniciens d'intégrer l'ensemble des préoccupations exprimées. Quant au projet urbain, il avance : « *la maire a défendu le projet devant l'Agence nationale de rénovation urbaine le 18 décembre dernier* » informe la directrice des services en charge des projets urbains : l'Anru devait en effet se prononcer sur le financement des études qui préfigureront cette rénovation d'ampleur : c'est chose faite depuis, l'agence et l'État ayant validé ces financements – nous y reviendrons dans notre prochaine édition. ■

- *Un prochain atelier se déroulera au printemps.*
- *Une exposition sur l'avancée du projet de renouvellement des quartiers Nord est visible à l'espace Senghor et à la loge OPH du quartier Henri-Sellier.*

12 JANVIER

Des vœux très villeneuvois

Partenaires de la Ville, représentants associatifs... Ils étaient cette année particulièrement nombreux à assister aux traditionnels vœux villeneuvois. L'occasion pour Sylvie Altman de revenir notamment sur le grand succès des rencontres Imagine Villeneuve. « [Notre ville] recèle un potentiel d'engagement sans limite [pour] construire le droit au bonheur. » Auparavant, très applaudis, les élus du Conseil municipal des enfants avaient adressé leurs vœux aux participants et énuméré leurs projets pour l'année à venir. ■



21 FÉVRIER

Les voisins solidaires ont leur local



Une plaque à son nom orne dorénavant le local de la Tour 2 : l'association Voisins et ensemble signait ce midi une convention avec l'OPH et prenait possession de ses nouveaux locaux mis à disposition par le bailleur villeneuvois, en présence de Nathalie Dinner. « Dans un premier temps ce sera un lieu de stockage, nous manquons de place » explique Carmita Pereira, présidente de l'association qui continue à collecter des dons pour les sinistrés des inondations. A terme, elle compte également utiliser les 20 m² de ce local comme « lieu de convivialité ». ■

18 JANVIER

Vœux partagés



Beau moment d'échange à Senghor : alors que le Conseil citoyen du quartier Nord présentait ses vœux, les membres du Café jeunes qui se réunissaient dans la salle voisine sont venus le rejoindre pour partager un moment de convivialité. L'occasion d'échanger des vœux chaleureux et de faire un constat : « nous partageons les mêmes objectifs de mieux vivre ensemble au service des habitants ». ■

24 JANVIER

Les bons vœux de l'UCA

Les commerçants et artisans villeneuvois font montre d'une belle vitalité et ils le prouvent ! Après une participation active aux festivités de Noël, ils se retrouvaient le 24 janvier dernier pour souhaiter une belle année de dynamisme économique. ■



20 JANVIER

Retrouvailles associatives

De nombreuses associations ont profité de ce début d'année pour organiser des initiatives festives – souvent autour de la traditionnelle galette ! L'Association pour l'animation du quartier nord (AAQN), l'association Val-Saint-Georges et le Secours catholique par exemple, qui ont décidé de se retrouver autour d'un moment commun de convivialité le 20 janvier dernier. ■



Bienvenue au club !

Ils sont trente-cinq élèves de CP des écoles Saint-Exupéry et Marc-Séguin, et ils signaient le 18 décembre dernier, avec un peu de solennité, leur adhésion au « club coup de pouce ». Cette action menée par la Ville et l'Éducation nationale, avec le soutien de l'association Coup de pouce, a pour objectif d'accompagner les enfants tout au long de l'année, dans l'apprentissage de la lecture, grâce à des ateliers et la présence d'animateurs et d'enseignants. « *Un soutien personnalisé peut apporter une aide considérable* », soulignait l'adjointe à la Maire Sylvie Richeton, avant de remettre aux enfants leur carte d'adhérent. Elle relève l'importance de cultiver « *la confiance en soi* ». De nombreux parents étaient présents pour accompagner leur enfant dans cette cérémonie : « *Vous allez les voir grandir, découvrir le plaisir de la lecture... Vous êtes les bienvenus au club à chaque fois que vous le souhaitez* » soulignait Lucille Boutier de l'association Coup de pouce. ■



Journée sans département

Usagers, personnels, élus... ils expriment leurs inquiétudes : alors que le devenir des départements de petite couronne est mis en question, ils ont manifesté le 7 février dernier leur attachement à ces collectivités territoriales « *indispensables à la cohésion et au quotidien de nos territoires* ». Cette « Journée sans département » entendait en faire la démonstration.



Nuit des conservatoires

Des rencontres, des ateliers, des animations : le conservatoire municipal ouvrait ses portes le 26 janvier dernier, à l'occasion de la cinquième Nuit européenne des conservatoires. De nombreux enfants et adultes sont venus au rendez-vous, pour découvrir les lieux et prendre part à des initiatives foisonnantes proposées par les professeurs et élèves. ■



L'avenir se trame au Forum



Safia, Flora, Shakila, Shiraz. Elles sont toutes quatre en troisième au collège Jules-Ferry et elles prenaient part, avec 950 autres élèves, au Forum de l'orientation et des métiers. Safia est venue tout simplement « *trouver*

des idées pour mon orientation l'année prochaine. » Sa comparse Flora, elle, a déjà une idée très arrêtée : « *je serai régisseuse.* » Au Forum, elle n'a pas trouvé « *exactement le métier que je ferai, mais plusieurs personnes m'ont donné des contacts* ». Une trentaine de stands, accueillant services publics et organismes de formation répondaient ainsi aux



questions des élèves. Shakila et Shiraz, elles, sont comme beaucoup d'autres élèves attirées par le stand du centre de santé Henri-Dret. La première souhaite s'orienter vers une carrière de secrétaire médicale et « *on m'a dit des choses très intéressantes : j'ai pris beaucoup de notes.* » Shiraz, elle, s' imagine cardiologue. Le Forum permet aux collégiens de faire le point sur leur projet professionnel – et leur ouvre des contacts précieux pour leur future orientation. ■



JEUNES À VILLENEUVE

Retentissante jeunesse !

Leur présence a été remarquée, leur parole a pesé dans les débats : tout au long des rencontres Imagine Villeneuve, des jeunes nombreux ont su se faire entendre. Entre critique et attachement pour la ville où ils grandissent, leur regard a compté ; les fortes attentes qu'ils ont exprimées ont été très écoutées, au point qu'une série d'engagements leur a été spécialement consacrée. Aujourd'hui, jeunes et élus se questionnent : comment prolonger cette démarche et construire ensemble de nouveaux droits ? L'adjointe à la Jeunesse, Elsa Bardeaux, annonce l'organisation de rencontres, « Jeunes à Villeneuve » en 2018 et le lancement de Paroles d'ados, sur le modèle du Café de la jeunesse, pour les 11-14 ans. Pour ne pas laisser se refroidir les énergies et l'envie d'entreprendre. ■

— **Le chiffre date de 2014 mais il est toujours d'actualité : 45,98% des Villeneuvois ont moins de trente ans. Peu de villes en Île-de-France – et aucune autre dans le Val-de-Marne – peuvent se targuer de compter autant de jeunes parmi ses habitants. —**





ELSA BARDEAUX :

« Jeunes et adultes, nous attendons beaucoup les uns des autres »

L'adjointe à la Maire déléguée à la Jeunesse tire les enseignements de la riche participation des jeunes aux réunions Imagine Villeneuve. Et annonce l'ouverture des Rencontres « Jeunes à Villeneuve » en 2018.

• **L'un des enseignements principaux que l'on peut tirer d'Imagine Villeneuve est la participation très importante des jeunes. Très présents, ils se sont exprimés massivement dans les réunions. Ça a été une surprise pour vous ?**

On entend tellement souvent dire que les jeunes sont désinvestis, qu'ils se désintéressent de la politique... Le constat que nous faisons, à Villeneuve, c'est qu'ils sont en réalité très impliqués dans la vie publique. Ils se sentent très concernés par le quotidien de leur ville, de leur quartier ; ils s'impliquent très fortement dans la vie associative – pour faire des maraudes ou de l'aide aux devoirs par exemple, ils répondent présents. La jeunesse

de cette ville est généreuse, elle a la solidarité au cœur. Si j'ai été surprise, tout de même, c'est de voir beaucoup de jeunes que nous

n'avions jamais croisés au Café des jeunes, au PIJ ou dans les Maisons de quartier... Et puis les jeunes ados étaient très présents eux-aussi. Beaucoup de collégiens sont venus, sont intervenus : ils sont curieux et s'intéressent à leur ville. Globalement la participation des jeunes à Imagine Villeneuve a vraiment permis d'élever ensemble le niveau du débat !

Le regard qu'on porte sur notre ville et ses habitants est souvent assez négatif. Pourtant nous avons raison d'être fiers, car il se passe beaucoup de choses ici – il y a une réelle énergie dans cette ville. La jeunesse est très souvent mal considérée, elle souffre, elle est frappée de plein fouet par la précarité, par les discriminations... mais elle a un ressort formidable ! Et puis il y a beaucoup d'adultes qui se mobilisent pour les jeunes, avec notamment des associations très actives : jeunes et adultes, nous attendons beaucoup les uns des autres.

— « Les Jeunes sont très impliqués dans la vie publique. » —

Suite p20 ➔

« On se sent valorisés »

Et les 16-25 ans, qu'ont-ils pensé de ce moment de réflexions partagées que fut Imagine Villeneuve ? Nous avons sollicité cinq jeunes Villeneuvois qui ont participé à l'une ou l'autre des rencontres. « *Je n'ai rien de positif à dire nous déclare d'emblée Sara, à chaque fois c'est la même chose : on vient, on discute... mais ce qui est dit n'est pas suivi de concret.* » Sceptique, Sara a trouvé la vidéo de présentation trop longue et les discussions abstraites. Elle note cependant un point positif : « *ça bouge de plus en plus avec les jeunes, et il y a de plus en plus d'actions en leur direction.* »

À l'inverse, Wéronika est satisfaite de l'initiative. « *C'est la première fois que je participais à une rencontre de ce genre et j'ai pu dire des choses. J'étais contente de la participation des jeunes – certaines fois, ils étaient plus nombreux que les parents !* »

Aboubacar, lui, s'est montré très intéressé par un sujet précis : l'avenir du quartier nord. « *Aujourd'hui, c'est une zone un peu éteinte. Pour la moindre démarche il faut prendre le bus. D'ailleurs, les habitants disent « je vais à Villeneuve », alors qu'ils y sont déjà !* » L'urgence, pour lui, c'est que « *le quartier soit moins enclavé. Il faut le réveiller. Senghor c'est bien, j'ai pu faire des voyages, beaucoup d'activités... mais ça ne répond pas à toutes les attentes des jeunes.* » Se rencontrer, débattre, c'est la bonne méthode juge Aboubacar Camara. « *C'est très positif, il faut continuer.* » En attendant les Rencontres de la jeunesse annoncées pour cette année, « *il faut que le Café des jeunes dispose de plus en plus de moyens, qu'il s'élargisse* » note t-il.

— Les rencontres Jeunes à Villeneuve, en mai prochain, prolongeront les débats engagés. —

« *Il y a eu un vrai débat, c'était passionnant* » explique quant à lui Nizar, ancien membre de Café des jeunes et aujourd'hui animateur. Ça fait très longtemps qu'il fait partie du Café des jeunes. « *Quand on participe, on se sent valorisé, porteur d'idées. Ça me fait toujours plaisir de contribuer et de rencontrer mes amis. J'aime bien échanger des idées – enfin, quand elles sont pertinentes !* » ajoute t-il un sourire aux lèvres. « *J'ai participé à des interventions dans des collèges.* » Une initiative l'a particulièrement marqué : un débat intitulé « *le combat des mots* », sur le thème « *sommes-nous les enfants de la République ?* ». « *Il y a eu un vrai débat, c'était passionnant* ». Le débat : une vraie marque de fabrique pour ce jeune Villeneuvois. Chelsea, lui, a participé à l'une des rencontres d'Imagine Villeneuve mais également à la soirée du 13 décembre dernier, qui concluait cette démarche : « *Nous avons discuté de la façon dont nous voyions la ville et son futur. Malheureusement les jeunes ont donné leur avis. Et j'étais content car arrivé au théâtre, j'ai constaté qu'une de mes propositions avait été reprise : il s'agit d'organiser des rencontres entre les quartiers, afin de mieux se connaître.* » Par contre, il attendait « *beaucoup de choses sur la sécurité : nous n'avons pas assez discuté de ce sujet.* »

Les Rencontres de la jeunesse leur donneront l'occasion d'approfondir et de concrétiser les actions qui leur tiennent à cœur. ■



REPÈRES

La priorité jeunesse c'est...

- Festival de la banlieue : l'édition 2017 a été marquée par dix-sept événements – débats, rencontres, soirées festives – accueillant 1700 personnes.
- Environ 1000 élèves accueillis chaque année lors du Forum des formations et des métiers.
- Sept fois par an, les barnums accueillent les jeunes dans les différents quartiers de la ville sur les questions d'emploi et d'accès aux droits.
- Les projets J ont permis d'accompagner 94 jeunes en 2017.
- Des jeunes auteurs et acteurs de leur ville. Le café des jeunes a mené à bien dix projets en 2017. Ses 35 membres se sont réunis 20 fois, et 602 jeunes ont participé aux principales initiatives (After work, débat « Moi président », soirée des réussites, journée de la persévérance...)
- Le point d'information jeunesse (PIJ) a accueilli environ 2000 jeunes en 2017.
- 5 Maisons pour tous accueillent les jeunes Villeneuvois tout au long de l'année pour des activités de loisir ou faire vivre des projets.

➔ Suite de la p18

• Des 94 engagements un grand nombre concerne la jeunesse. Comment les avez-vous élaborés ?

Nous sommes partis des propositions des Villeneuvois et nous les avons regroupées par thèmes. Il y avait quatre grandes thématiques concernant la jeunesse : la question de l'école et de l'égalité scolaire a pris une place importante. Les questions relatives à l'emploi sont, elles aussi, beaucoup revenues – des jeunes nous disent « nous n'avons pas les réseaux dont nous avons besoin », « nous n'arrivons pas à trouver de stage »... il y a une urgence à régler ça. La troisième grande thématique est celle du quotidien : à travers les loisirs, le sport, la culture, comment donner aux jeunes villeneuvois les moyens de leur épanouissement. Enfin, la participation à la vie locale et la démocratie locale : une question primordiale pour donner toute leur place aux jeunes de notre ville.

Mais vous savez, les engagements concernant la jeunesse touchent tout le monde, car en faisant grandir les droits des jeunes on fait également grandir les droits de chacun...

• Les jeunes villeneuvois manifestent un très fort attachement à la ville, et en même temps une grande attente et une certaine impatience...

Quand on pratique la démocratie, on fait naître des espoirs, des perspectives : il faut être à la hauteur des attentes pour ne pas décevoir. Nous allons y arriver si nous continuons à travailler avec tout le monde, en collégialité. Chaque parole compte pour une, tout le monde est écouté : à l'exemple de ce que nous faisons avec la Commission jeunesse qui est ouverte à des jeunes (ils participent aux décisions municipales concernant la jeunesse, ndlr), avec le Festival de la banlieue ou encore avec le Café des jeunes...

• Vous annoncez des Rencontres de la jeunesse. Quels sont leur but ?

On ne va pas refaire une consultation ; il s'agit de repartir de tout ce qui s'est dit lors d'Imagine Villeneuve, des engagements pris et d'inventer ensemble une politique jeunesse qui réponde mieux aux besoins et aux attentes.

• Quelle forme prendront ces Rencontres ?

Elles s'appelleront Jeunes à Villeneuve. Il y aura certainement des ateliers, sans doute une soirée festive, peut-être une soirée « after work »... Nous allons y réfléchir ensemble et construire ces Rencontres avec la Commission, le Café des jeunes et dans les Maisons de quartier. Et puis sans attendre, nous allons ouvrir un espace démocratique pour les 11-14 ans. Ce qui est sûr, c'est que nous voulons que chacun ait toute sa place pour continuer à s'entendre et à porter des projets ensemble. C'est comme ça qu'on fait que les jeunes grandissent, s'épanouissent et soient heureux ! ■



FORMATION, INSERTION, LOISIRS...

Des engagements pour la jeunesse

Quatre grandes thématiques sont ressorties des rencontres Imagine Villeneuve, concernant la jeunesse. Il s'agit d'abord d'amplifier la participation des jeunes à la vie locale – l'organisation des Rencontres de la jeunesse ou la création de « Parole d'ados » - le pendant du Café des jeunes pour les 11-14 ans – sont deux des huit engagements sur ce thème - et les premiers à voir le jour dès ce printemps.

Côté réussite et formation, cinq propositions ont été actées – notamment la création d'un réseau de volontaires pour l'accompagnement des jeunes. L'insertion professionnelle n'est pas oubliée avec cinq engagements, il s'agit notamment de multiplier les initiatives de « mise en réseau » qui permettent d'ouvrir les carnets d'adresse aux jeunes villeneuvois – sans oublier la question de l'accès au logement elle aussi soulevée à plusieurs reprises. Il fut également question de loisirs : équipements sportifs, événements culturels : des initiatives sont attendues pour multiplier les moments de détente et de rencontre, tel « Villeneuve-sous-soleil ». Il s'agit encore de poursuivre et amplifier ce moment de rencontres et de débats qu'est le Festival de la banlieue. Autant de thèmes qui seront approfondis et enrichis lors des rencontres « Jeunes à Villeneuve ».

Retrouvez l'ensemble des engagements issus des rencontres Imagine Villeneuve dans le document édité pour l'occasion, ou sur le site web de la Ville. ■



SOIRÉE DES RÉUSSITES

Un festival de talents

Du rire et des larmes : de l'émotion grand format lors de cette troisième édition de la Soirée des réussites organisée par le Café des jeunes. Dix jeunes villeneuvois mis à l'honneur pour l'excellence de leur parcours.



D'abord il y a une salle comble : pour venir supporter un ami ou assister à un moment festif, les Villeneuvois se sont déplacés très nombreux, salle André-Malraux, pour « mettre en avant le potentiel de la jeunesse », pour reprendre les mots de Mina El Allaoui, animatrice du Café des jeunes. « Nous ne sommes pas tous égaux face à la réussite », rebondit Elsa Bardeaux, qui dénonce les discriminations dont sont parfois victimes les jeunes de banlieue. Mais « ce soir, vous êtes des modèles : soyez heureux, réussissez vos vies ! » Ils vont en profiter, les dix jeunes lauréats : un à un, ils viendront recevoir leur prix après une présentation en vidéo de leur parcours, fêtés par leurs proches et leurs amis. Petit retour en arrière : quelques jours auparavant, le Café des jeunes se réunissait à l'espace Senghor, pour arrêter les derniers détails de la soirée. « Est-ce que nous demandons à Ohplai (l'artiste invité à cette soirée, ndlr) de

présenter les lauréats, ou réagit-il depuis la salle ? » Car l'initiative est avant tout participative : tout, de l'idée à l'organisation, est décidé au sein de cet espace de démocratie et ils sont les véritables artisans du succès de la soirée. Retour sur l'estrade de cette troisième édition : Toufik, l'un des lauréats, a offert un beau moment d'émotion aux participants. Sa « Lettre à un jeune boxeur », lue par son ami Abdoulaye, a ému la salle par sa beauté et la force du propos. « Tu me parles de soldat de la rue, je te parle de soldat de la vie » scande ce jeune combattant dont la force et le courage pour surmonter la maladie ont forcé le respect des participants. « Vous me donnez des idées : je vais réaliser ça dans ma ville » commente Ohplai. C'est Chelsea du Café des jeunes qui conclut la soirée par ces mots simples et justes : « on entend souvent dire que Villeneuve est une ville pauvre ; mais elle est riche de ses réussites. » ■

Les dix lauréats

Weronika Marcinczyk s'engage pour apporter soutien et réconfort aux sans-abris, en effectuant des maraudes avec une association. « J'aime apporter de la chaleur humaine ».



Mickaël Ducelier a été contacté par Netflix pour réaliser un court-métrage. Cette expérience lui a donné le ressort de créer son entreprise de production.



Sara Cherifi a mené à bien son projet de devenir professeure de Physique-Chimie à 22 ans. « C'est une battante qui réalise son rêve » dit d'elle une amie.



« Je reviens de loin », raconte **Gabriel Mulala**. Sa bataille contre le handicap rime aujourd'hui avec réussite professionnelle.



Cloé Berne, 18 ans, est championne de France cadette du 100 mètres mannequin-palmes. « Ce qui me plaît, c'est l'amitié au sein de mon club ».



Emmanuel Yebe a déjà ses fans ! Ce jeune villeneuvois démarre une carrière de mannequin qui le mène de défilés en séances photos.



Toufik Boucetta utilise avec talent la poésie pour raconter son combat contre le handicap, « Quand tu écris, ta plume est pure » lui lance Abdoulaye.



Yasmine Kadarbi, 16 ans, a découvert la musique au conservatoire. Son parcours de flutiste l'amènera jusqu'en Chine pour une série de concerts, en février prochain.



Théo Beugne est le Monsieur Muscles de la soirée. Ce jeune pompier bénévole est athlète de fitness. L'essentiel pour réussir dans sa discipline ? « Être bien dans sa tête ».



Avec son comparse, **Josué Malekama** a monté le groupe Poétics qui mêle danse et poésie. Une prestation sur scène était la meilleure façon de saluer le public.



Embellir la ville au quotidien

Alors que plusieurs chantiers importants se préparent sur les espaces publics du centre-ville, Triage engage son renouveau avec le démarrage du chantier des 86 logements, au nord du quartier.

PLATEAU

Gambetta au chaud

Ravalement terminé pour la résidence de l'OPH. Outre de nouvelles couleurs, le bailleur villeneuvois a réalisé une isolation extérieure qui devrait améliorer notablement le confort thermique (et alléger les charges de chauffage...) des 43 locataires.



CŒUR DE VILLE

Gabriel-Péri prend des couleurs

L'OPH poursuit le ravalement des façades de la résidence Gabriel-Péri. Depuis la rentrée, les bâtiments sont l'un après l'autre habillés de leurs nouvelles couleurs – choisies en concertation avec les habitants et les services des Bâtiments historiques. Le premier bâtiment est terminé (le long de l'avenue de la Division-Leclerc) et donne une belle image de l'aspect final que prendra le quartier.



TRIAGE

Début de chantier pour les 86 logements

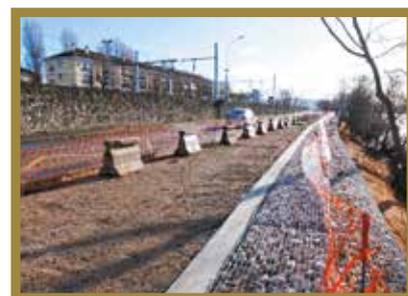
La construction de 86 logements sociaux a démarré au nord du quartier (limite Choisy). C'est le premier programme de logement à sortir de terre dans le cadre du projet de renouveau du quartier. La fin des travaux et la livraison des logements sont attendues mi-2019. Voir à ce sujet notre article en page 9.



TRIAGE

Fin des travaux avenue de Choisy

Le chantier a été interrompu pour cause de crues ; il est cependant entré dans sa deuxième (et dernière) phase, sur la RD138. Il vise rappelons-le à restaurer les berges de la Seine et à aménager un nouveau tronçon de la piste cyclable au niveau de la gare RER de Villeneuve-Triage. Ils sont menés par les services du Conseil départemental et doivent s'achever ce printemps.



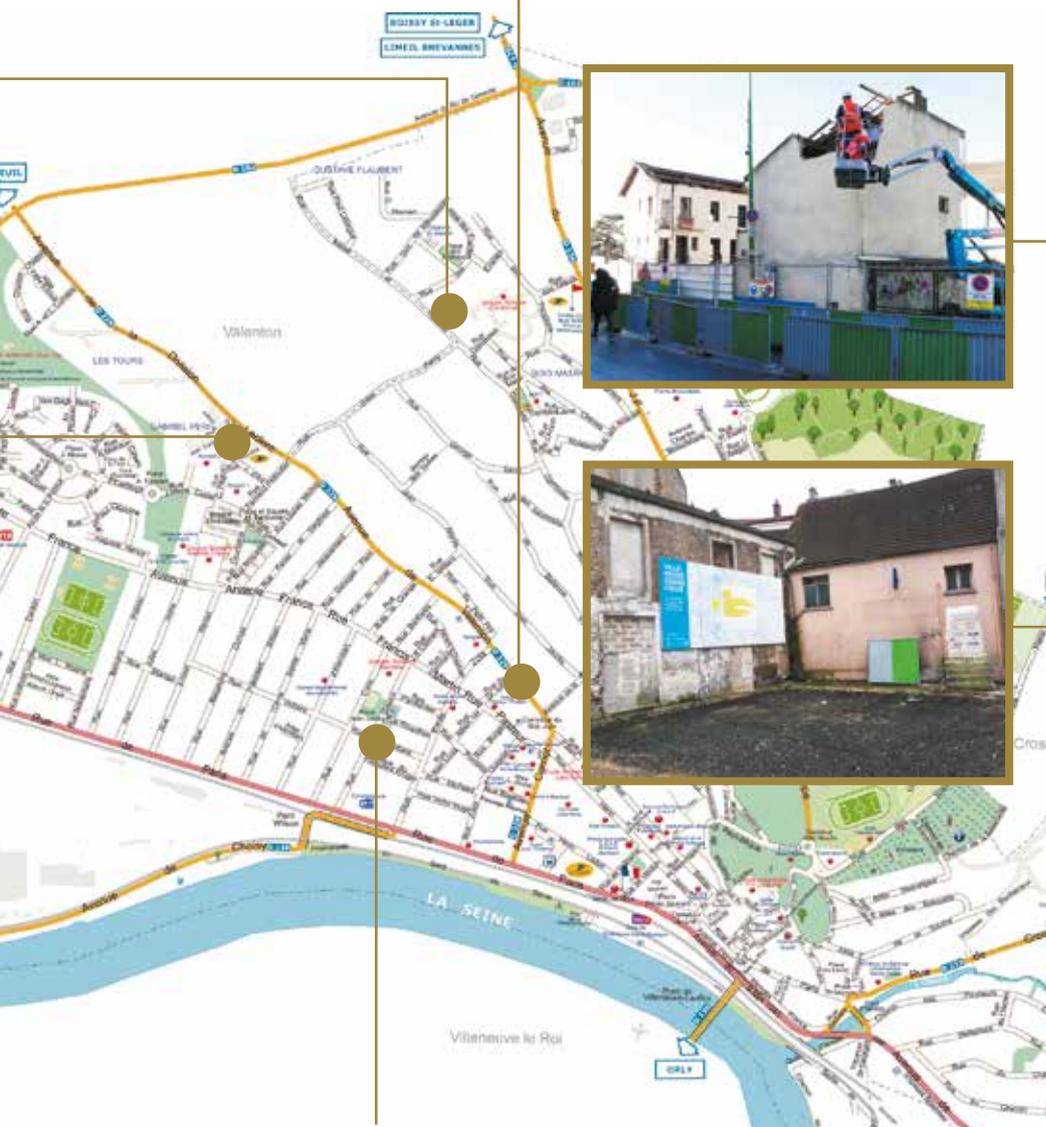


CŒUR DE VILLE

Avenue de Valenton

En 2016, l'avenue de la Division-Leclerc et le tronçon Nord de l'avenue de Valenton, alias RD229, avait bénéficié d'un beau lifting. La suite arrive avec la rénovation de la portion sud – entre le carrefour du Maréchal-Juin et la rue Raymond-de-la-Grange. La Ville et le Département vont reprendre la chaussée et enterrer les réseaux – un chantier prévu à partir de cet été. Mais dès ce mois de mars,

le Syage rénove les réseaux d'assainissement. Avec quelques complications puisqu'ils se situent cette fois-ci en plein milieu de la chaussée... Résultat : l'avenue de Valenton sera fermée à la circulation du 26 mars au 30 juillet entre les rues Édouard-Vaillant et la Belle-Aimée. Des déviations seront mises en place. Une réunion des riverains est programmée lundi 12 mars.



CENTRE-VILLE

Carnot 3 : Première démolition

Le chantier aura été rondement mené. L'immeuble situé à l'angle des rues de la Marne et Henri-Leduc a été démolit durant le mois de février. En 2018, les travaux de démolition vont se poursuivre sur cet îlot, en vue de la construction de bâtiments neufs – rappelons que les lieux doivent accueillir à terme des logements en accession à la propriété, des logements étudiants, des commerces en rez-de-chaussée et un équipement municipal dédié à la vie associative.



Place du Lavoir

En 2020, la place du Lavoir sera rénovée et entourée de locaux d'activités et de 34 logements neufs. Pour le moment, l'heure est à la préparation des travaux : la fermeture de la place depuis le 5 décembre a permis d'enlever les pavés (ils sont conservés et seront réutilisés dans l'aménagement définitif). Les services départementaux d'archéologie effectuent des fouilles préventives avant le démarrage des travaux de démolition, puis de construction de logements neufs.

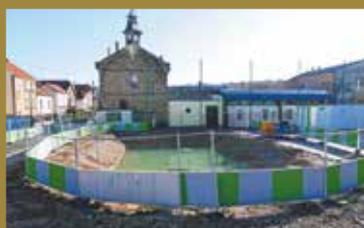
L'Orangerie

Les travaux de démolition de l'immeuble 1-7, rue de Crosne et 1-5, passage de l'Orangerie ont repris fin février et s'achèvent fin avril. A terme, le bailleur I3F réalisera à cet emplacement 22 logements locatifs neufs. Livraison programmée pour 2020.

Rue du Port / place du 30-juillet-1908

Entre la rue de Paris et l'avenue Pierre-Mendès-France, l'espace public de la rue du Port et de la place du 30-juillet-1908 va s'embellir. Il s'agit d'aménager un parvis devant la future médiathèque Jean-Ferrat. Une « zone de rencontre » (vitesse limitée à 20 km/h et priorité aux piétons) permettra d'adoucir la circulation.

Mais aussi....



ÉCRIVAINS

Projet Berthelot

La réalisation du bassin de retenue avance à grands pas. Durant les vacances scolaires de février, la réalisation des canalisations a débuté rue Curie. A la fin du printemps, l'aménagement du nouveau

square pourra débuter – rappelons que ce projet a fait l'objet d'ateliers associant habitants et scolaires – avant la reprise de la voirie de la rue Curie cet été.

CIRCULATIONS DOUCES Des vélos bien garés



Se déplacer à vélo, c'est bien... Pouvoir garer son bicyclette, c'est mieux ! En même temps qu'elle travaille à développer le réseau des pistes cyclables en lien avec le Conseil départemental, la Ville installe progressivement des arceaux aux abords des équipements publics. Après le Plateau l'an dernier (la piscine, l'école Anne-Sylvestre ou le city-stade du Bois-Matar ont notamment été pourvus), c'est au tour des quartiers Nord d'être dotés de ces installations. Le city-stade et les gymnases Roland-Garros et Saint-Exupéry sont progressivement équipés.

TÉLÉVAL : Mobilisation pour tenir les délais



© Crédit Conseil Général Val-de-Marne

« Il est impératif pour nos collectivités de valider au plus vite le schéma de principe [du projet Téléal] ». Ainsi s'expriment la maire de Villeneuve-Saint-Georges et le président du Conseil départemental, qui ont adressé un courrier à la présidente du Conseil régional en compagnie des autres maires concernés. En effet des incertitudes sur le calendrier du projet font craindre un retard pour l'entrée en service du Téléal, prévue pour 2021. Dès aujourd'hui Sylvie Altman lance un appel à la mobilisation et a réaffirmé, dans les engagements d'Imagine Villeneuve, sa volonté de voir arriver le premier téléphérique urbain d'Île-de-France en temps et en heure.

Pour mémoire le futur « câble A – Téléal » reliera Créteil à Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brevannes et Valenton. Il permettra de desservir directement plus de 20000 habitants et 6000 emplois, en connectant le plateau villeneuvois au métro et aux nombreuses lignes de bus qui desservent le pôle cristolien. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme villeneuvois d'actions adopté



Une série de réunions participatives avait permis d'engager le travail d'élaboration de l'Agenda 21 Villeneuvois.

Ils ont réalisé des reportages photos sur les points forts et les points faibles de la ville et ont synthétisé leur travail en atelier : 65 habitants volontaires ont pris part à l'élaboration de l'Agenda 21 qui a été officiellement adopté par le Conseil municipal le 21 décembre dernier. Ce document se donne pour objectif de décliner en actions concrètes les objectifs énumérés par le Sommet de la Terre – et d'intégrer l'enjeu environnemental dans les politiques publiques locales. Un véritable enjeu pour Villeneuve, tant sont forts les « défis d'une ville qui souffre d'un développement métropolitain trop longtemps pénalisant », a souligné Sylvie Altman.

C'est autour de vingt-quatre actions que s'articule le programme villeneuvois : il y est question de la qualité de l'environnement mais aussi de lien social et de mobilisation collective, d'actions de solidarité ou des questions d'accessibilité : tant il est vrai que la démarche de développement durable ambitionne d'aborder tous les aspects du développement humain, pour satisfaire les besoins en répondant à des objectifs d'équité et en favorisant la participation : « permettre durablement l'épanouissement des êtres humains » souligne Sylvie Altman dans la présentation de cet Agenda 21. La municipalité va bien sûr suivre avec attention la mise en œuvre de ces actions – plusieurs d'entre elles sont d'ailleurs reprises dans les « 94 engagements » d'Imagine Villeneuve. La démarche a une limite pourtant : l'Agenda 21, qui

demeure un document facultatif, n'a pas vocation à aborder des questions « supracommunales » – pourtant lourdes de nuisances pour l'environnement des Villeneuvois, comme la circulation aérienne ou le trafic routier... Ce sera le rôle du Plan Climat Air Energie qui sera élaboré au niveau du Territoire du Grand Orly – Seine – Bièvre très prochainement (il doit être adopté par le Conseil territorial avant le 1er janvier 2019). Nul doute que ce futur PCAET s'inspirera largement des préoccupations exprimées dans l'Agenda 21 villeneuvois : c'est en tout cas le vœu de la municipalité. ■



Les 24 actions de l'Agenda 21 de Villeneuve-Saint-Georges ont été publiées dans une brochure, spécialement éditée pour l'occasion. Thème par thème, les mesures sont expliquées et commentées. Vous pouvez retrouver ce document sur le site de la ville.



ZOOM SUR...
Le saviez-vous ?

ACTION CITOYENNE

OSE à l'assaut des déchets

Les actions citoyennes de nettoyage collectif ont le vent en poupe et de plus en plus d'habitants prennent la question à bras-le-corps. Outre l'association Ose, qui pratique depuis 26 ans, la Ville organise depuis 2017 des initiatives similaires. La propreté est décidément l'affaire de tous.



— « Nous avons une vraie histoire avec cette ville. » —

Ils étaient une trentaine, ce samedi matin, à braver le froid du petit matin sur les bords de Seine. Objectif : ramasser les tonnes de déchets amenés notamment par la crue.

L'opération était prévue de longue date, mais elle n'aurait pu mieux tomber : la décrue a, comme d'habitude, laissé son lot de déchets sur les berges de la Seine. L'initiative de l'association Ose*, le 10 février dernier, arrivait à point nommé. La trentaine de bénévoles s'est donc retrouvée place Mouliérat dès potron-minet. Le verglas a envahi les berges et « l'opération a été très difficile à monter » explique d'emblée Edouard Feinstein, président de l'association qui intervient depuis près de trente ans pour des actions de nettoyage citoyen dans toute l'Île-de-France. Le bateau prêté par le Siaap* n'est pas au rendez-vous : « il est resté bloqué à son quai par des congères de neige ». Pas grave, « nous reviendrons ». Et deux camions sont bien au rendez-vous, ainsi que des bennes pour évacuer les rebuts.

En attendant, les bénévoles s'activent. Thomas, qui vient de Brunoy, est harnaché de corde : il est l'un des spécialistes des opérations acrobatiques : « avec cet équipement nous pouvons atteindre les bords de l'eau », solidement attaché au garde-corps. On y retire du bois mort ou des bouteilles en plastique, amenés par les forts courants, mais aussi des bidons d'huile et des déchets divers qui ont manifestement été déposés volontairement. On dérange au passage quelques ragondins... Une équipe, armée de pinces à déchet, part inspecter

le chemin de halage en direction de Choisy ; une autre en direction du centre-ville. Les camions partent vers le Grand-Mât où les attendent des déchets volumineux. Des volontaires partent pour le quartier Belleplace-Blandin – se rendant même chez certains habitants à leur invitation, pour les aider à évacuer des déchets encombrants « Nous sommes très attachés à Villeneuve, nous raconte Edouard Feinstein, il y a vingt-six ans que nous venons ici régulièrement ; nous avons une vraie histoire avec cette ville. » Olivier, lui, est venu presque en voisin. Il habite quartier des Tours. « J'ai été informé de l'initiative par les réseaux sociaux ». Et le Villeneuvois de regretter que les habitants de la ville ne soient pas plus nombreux : « quatre ou cinq. Des gens de l'extérieur viennent nous aider, il faut aussi que nous nous aidions nous-mêmes. » Il y a bien sûr les habitués, membres de l'association ; mais OSE recrute également des volontaires par le biais des sites internet spécialisés dans les initiatives citoyennes (tel France-bénévolat). Les occasions ne manqueront pas, puisque l'association vient ici trois à quatre fois par an. En attendant, on fait les comptes à l'issue de cette matinée de labeur : plus de huit tonnes de déchets auront été ramassées en quelques heures. ■

*Organe de sauvetage écologique. L'association tient à remercier ses nombreux partenaires : outre la Ville, citons le Département, les Voies navigables de France, l'Agence de l'eau, les Ports de Paris, l'association Vacances propres et la société Eurodisney.



La cinquième vie de la gare

Nouvelle étape pour cet équipement-phare, qui n'a cessé d'évoluer depuis l'ouverture de la ligne il y a 170 ans.

Près de 170 ans après la première ligne Paris-Lyon, passant sur le territoire communal, la SNCF annonçait mi-décembre la construction d'une nouvelle gare, totalement repensée. Aujourd'hui considérée comme l'une des plus fréquentées du réseau RER en banlieue, cette gare est en effet mal configurée. Elle dispose d'espaces d'accueil trop étroits, avec peu de places sur les trottoirs pour les arrêts de bus et des souterrains encombrés. Résultat : le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) a décidé de bâtir un nouveau bâtiment voyageur. Le projet est estimé à 12,6 millions d'euros. Sa mise en service est prévue fin 2022 et devra s'harmoniser tant avec la rénovation du centre-ville qu'avec les abords de la RN6. Ce sera aussi l'occasion d'ouvrir cet équipement-phare sur un espace urbain reconfiguré, avec une place croissante accordée aux piétons.

Ce n'est pas la première fois que la gare de Villeneuve fait l'objet d'un projet de reconstruction. Le premier bâtiment date de 1847. Dès 1905, il est déjà question de le réhabiliter afin d'augmenter la capacité de la ligne entre Villeneuve et Brunoy. À la même époque, une gare de marchandise est réalisée à hauteur du Grand-Mât. Le pont Wilson servira alors à desservir ce nouvel équi-

— **En 1995, il faut de nouveau élargir le faisceau de voies pour l'arrivée du RER.** —

pement. Consulté, le Conseil municipal émet un avis favorable, « *sous réserve que le nouveau bâtiment présente une façade plus esthétique que l'actuel* »...

Côté desserte de la ville, rien ne change, ou si peu : il faut 1h30 aux trains omnibus pour franchir les 33 km de Paris à Corbeil, priorité étant donnée aux grands express qui partent vers la Méditerranée. C'est à cette même époque que le passage à niveau et l'ancien pont suspendu sont remplacés par un pont métallique surplombant les voies. Avec 250 trains par jour, l'aménagement était devenu urgent.

Jugée un peu vieillotte, la gare est à nouveau reconstruite dans les années 70. Vingt ans plus tard, rebelote : avec l'arrivée du RER, il faut de nouveau élargir le faisceau de voies. Le projet enthousiasme les Villeneuvois, qui bénéficieront d'une meilleure desserte, avec des conditions de transport améliorées et une connexion directe au centre de Paris. Ce sera également la fin du sinistre « cul-de-sac » de la gare de Lyon : l'accident ferroviaire qui a coûté la vie à quatre Villeneuvois en 1988, est encore de toutes les mémoires.

En 1995, le RER D arrive donc à Villeneuve. La gare, telle qu'on la pratique actuellement, est inaugurée trois ans plus tard. D'ici 2022, et pour la cinquième fois consécutive, la gare dévoilera bientôt son nouveau visage. À la clé, plus de confort et de services pour les usagers. ■

PARCOURS D'ENTREPRENEUR

Zoom sur *Rodentia 3D*



Le jeune villeneuvois s'est lancé en 2016.

En 2016, Fidèle Kemgou Zapzi a créé l'entreprise Rodentia 3D, grâce à l'appui du dispositif « Créateur d'entreprise ». Explications.

Par passion et par goût de l'indépendance, l'aventure de la création d'entreprise a toujours titillé Fidèle Kemgou Zapzi. Ce Villeneuvois de 31 ans a fait toute sa carrière dans la dératisation. Une formation de commercial en poche, il démarre tout jeune comme technicien hygiéniste au sein d'un grand groupe parisien. Au fil du temps et des compétences acquises, Fidèle a envie d'autre chose : « *J'ai toujours aimé entreprendre et j'avais très envie de devenir mon propre patron*, explique-t-il posément. *Après quelques hésitations, j'ai décidé de quitter mon job.* »

Pas à pas, il découvre les étapes à suivre et les règles du jeu. « *Grâce au dispositif "créateur d'entreprise", j'ai été accompagné durant huit mois. J'ai pu appréhender les aspects juridiques, fiscaux et sociaux d'une*

entreprise. C'est cette formation qui m'a donné suffisamment confiance en moi pour me lancer ! »

C'est ainsi qu'en 2016, née Rodentia 3D. Spécialisée dans la dératisation, la désinsectisation et la désinfection des locaux et agréée par le ministère de l'Agriculture, la société intervient sur toute l'Ile-de-France. Ses clients ? Aussi bien des professionnels, des syndicats d'immeubles, que des collectivités territoriales ou des particuliers. De plus, l'entrepreneur indique qu'il utilise des produits innovants (les « biocides »), certifiés par le ministère de l'Environnement. Après un an et demi d'exercice, Fidèle poursuit son activité, même s'il espère étoffer encore bien davantage son portefeuille clients. ■

Plus d'infos : www.rodentia3d.com

VIE ÉCONOMIQUE

La loi évolue, les interlocuteurs demeurent

La loi sur le Grand Paris l'a décidé : depuis le 1^{er} janvier, la compétence « développement économique », hier assurée par la Ville, a été transférée à l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Le Territoire et la Ville se sont entendus pour que cette nouvelle organisation n'affecte pas le quotidien des acteurs économiques et de l'emploi.

L'accompagnement des commerçants et des artisans-commerçants reste ainsi géré directement par la commune (recherche de locaux commerciaux, projet de création de commerce, déclaration préalable à des travaux de façade ou d'enseigne, licence d'alcool, etc.) avec un agent dédié. Les entreprises (TPE, PME, grandes entreprises) ont désormais le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour interlocuteur sur l'ensemble de leurs projets de création, d'implantation et de développement. Le Territoire assure également la coordination des actions emploi - insertion - formation avec les structures locales de l'emploi et de l'insertion. Les actions menées avec les acteurs emplois tels que les Barnums dans les quartiers ou les clauses d'insertion dans les marchés publics se poursuivront. Les demandeurs d'emploi restent comme c'était déjà le cas en contact direct avec leurs structures de référence (Pôle Emploi ou Mission Locale) qui désormais travailleront non seulement avec la Ville mais aussi avec le territoire.

Dans les faits, les services travaillent en étroite collaboration et vos interlocuteurs restent donc inchangés.

Pour tout contact :

- **Commerçants et artisans-commerçants :** Elsa Dahan 01 43 86 38 43 ou 06 21 74 22 12
- **Entreprises :** Nathalie Wook (nouvelles coordonnées) : nathalie.wook@grandorlyseinebievre.fr tél. : 07 72 31 40 46

Parcours créateur d'entreprise

Envie de monter votre entreprise ? Pas de panique, ni de précipitation : vous pouvez être accompagné à toutes les étapes de création. Imaginé en 2009, le dispositif « créateur-repreneur d'entreprise » permet un accompagnement personnalisé et dans la durée, à tous les moments clés de la vie de l'entreprise. Passer de l'idée au projet, rechercher des financements, réaliser les formalités

administratives, trouver un local : pour chacune de ses étapes, des services spécialisés existent pour vous épauler. Partenaires actifs de la Ville, l'association *Espace pour Entreprendre* pourra de son côté vous aider à constituer un business plan. Un second partenariat avec *Val-de-Marne Active Pour l'Initiative (VMAPI)* permet de faciliter l'accès aux financements.

Prochaines permanences : vendredi 16 mars, 20 avril et 18 mai, de 14 heures à 17h30, espace Léopold-Sédard-Senghor (rue Albert-Camus).

Plus d'infos : Espace pour Entreprendre - 137, avenue Anatole France à Choisy-le-Roi. Tél. : 01.48.90.81.18 ou espacepourentreprendre@hotmail.com

PORTES OUVERTES

Nouvelle formule

Mieux qu'un long discours, le Conservatoire propose de découvrir l'offre de formation pédagogique lors de « Portes ouvertes ». Mais cette saison, au lieu d'accueillir l'ensemble des élèves des établissements scolaires sur une semaine, il a été décidé de changer de formule : une dizaine de classes (du CP au CE2) sera accueillie à raison d'un jour par mois, afin de leur laisser le temps de découvrir les lieux et les disciplines offertes sur place. Ce dispositif s'étendra de janvier à juin. Il permettra aux enfants de participer à trois ateliers, sur un créneau de deux heures : après un premier moment de découverte de 40 minutes, les élèves participeront à un atelier pratique (45 minutes).

« Chant, guitare, violon, alto, trombone, percussions, théâtre, initiation à la théorie musicale... Chaque journée "Portes ouvertes" sera organisée différemment, confie Marine Tirouet, professeur de théâtre au Conservatoire et intervenante dans les écoles de la Ville. Cette nouvelle formule laissera davantage de temps à chaque classe in situ. »
À l'issue de ces deux ateliers, un concert-performance clôturera ce moment d'échanges avec les professeurs.



CONSERVATOIRE

Voyage à travers 250 ans d'histoire musicale



En 2017, Mozart était à l'honneur. Cette année, les professeurs du conservatoire nous proposent une plongée dans 200 ans d'histoire de la musique.

Rendez-vous désormais établi, le concert des professeurs aura lieu le 17 mars à 17h, au Sud-Est Théâtre. Le programme musical sera centré sur des œuvres emblématiques allant du baroque au 20^e siècle.

À eux de monter sur scène ! Les professeurs du conservatoire seront en concert le 17 mars à 17 heures, au Sud-Est Théâtre. Sur le thème « Au fil des siècles », ils proposeront un répertoire varié traversant les époques, du baroque au contemporain. Duo, trio, sextuor et septuor... Ce voyage à travers 250 ans d'histoire musicale débutera par J. S. Bach, avant de se poursuivre avec l'époque du classicisme avec C. W. Gluck. Les spectateurs plongeront ensuite dans l'opéra romantique, avec Bizet ou encore le septuor de Beethoven. L'occasion ainsi de découvrir un instrument mystérieux à entendre, le basson. Au programme également, le sextuor de Bohuslav Martinu avec *la Revue de cuisine*, ou encore *Contrasts* de Béla Bartók, le plus

grand compositeur hongrois du XX^e siècle, par un trio clarinette, violon, piano. « Il s'agit d'un concert familial des solistes du Conservatoire, précise Izabela Bauer-Confrere, professeur au conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Villeneuve-Saint-Georges. L'événement est ouvert à tous - élèves ou non au conservatoire, et propose chaque année une couleur différente : l'an passé, nous avons mis à l'honneur Mozart, il y a deux ans c'était la musique baroque. (...) Chaque interprétation sera précédée de mini-vidéos, tournées avec les élèves et les professeurs. C'est un moment à la fois ludique et pédagogique afin de mieux plonger dans l'univers des compositeurs. »
Nouveauté cette année, une « carte des concerts du conservatoire » sera remise aux élèves. Ceux qui seront venus à l'ensemble de la programmation annuelle seront honorés en fin d'année scolaire. La récompense est... surprise ! ■

Concert des solistes du conservatoire « Au fil des siècles », le 17 mars à 17h au Sud-Est Théâtre - 21, avenue Carnot. Entrée et placement libres, sur réservation au 01 43 89 76 40.

— « C'est un moment à la fois ludique et pédagogique afin de mieux plonger dans l'univers des compositeurs » —



Un texte frais et sensible

Thomas SOLIVÉRÈS,
comédien
dans
*Venise n'est pas
en Italie*

Le 29 mars, le Sud-Est Théâtre accueillera le spectacle *Venise n'est pas en Italie*. Présentez-nous cette pièce, pour laquelle vous êtes nommé pour le « Molière du Seul en scène » ?

C'est l'histoire d'Emile, un adolescent de 15 ans, né dans une famille inclassable. À Montargis, il vit entre un père doux-dingue et une mère qui lui teint les cheveux en blond depuis toujours... Quand la fille dont il est amoureux l'invite à Venise pour les vacances, il est ravi ! Mais ses parents décident alors de l'accompagner en caravane...

Si Venise sera bien au rendez-vous, pour le reste, on n'imagine que rien ne se passe comme prévu.

Comment est née l'idée d'adapter le roman d'Ivan Calbérac ?

J'ai lu des extraits de son livre lors d'une soirée de présentation. Le public a immédiatement accroché ! C'est là qu'a germé l'idée d'adapter ce roman en pièce de théâtre. Mais pour transposer 350 pages sur scène, il a fallu travailler dur ! L'an passé, nous l'avons présenté au festival d'Avignon, avant de le reprendre à Paris (au théâtre des Béliers). Désormais, nous sommes en tournée jusqu'à cet été.

À vous seul, vous interprétez la quinzaine de personnages de l'histoire. C'est une vraie prouesse d'acteur ?

Je suis servi par l'intelligence de la transposition sur scène ! Le texte, frais et sensible, permet également au spectateur d'être tenu en haleine. (...). Mais c'est vrai que j'ai dû beaucoup travailler (sur les postures, la voix), pour rendre ces personnages savoureux et attachants. Au-delà, il me semble que la force de cette pièce réside dans son propos universel : ce n'est pas seulement l'histoire d'un ado, mais c'est aussi une réflexion sur l'amour, les rapports familiaux, la fratrie ou encore la place d'un enfant qui cherche sa place.

Venise n'est pas en Italie, une pièce écrite et mise en scène par Ivan Calbérac, avec Thomas Solivérés - Jeudi 29 mars à 21h, au Sud-Est Théâtre (21, avenue Carnot). Plein tarif : 22 €, tarif réduit : 11 €. Plus d'infos et réservations : 01 43 89 54 39.

CULTURE

Edmond, la nouvelle création d'Alexis Michalik

Gros succès de l'année, *Edmond* sera joué le 6 avril à 21h, sur les planches du Sud-Est Théâtre.

Un seul conseil : réservez vite ! Car la nouvelle création jubilatoire d'Alexis Michalik, auteur aux 8 Molières des pièces *Le porteur d'histoire* et *Le cercle des illusionnistes*, fait carton plein partout où elle passe. Pourtant, l'intrigue, nous la connaissons tous. Décembre 1897,

Paris : Edmond Rostand, pas encore 30 ans, a déjà deux enfants et beaucoup d'angoisses. Il n'a rien écrit depuis deux ans. En désespoir de cause, il propose au grand acteur Constant Coquelin une pièce nouvelle pour les fêtes, une comédie héroïque, en vers. Seul souci : elle n'est pas encore écrite.

Faisant fi des caprices des actrices, des exigences de ses producteurs corses, de la jalousie de sa femme et du manque d'enthousiasme de son entourage, Edmond se met à écrire cette pièce à laquelle personne ne croit.

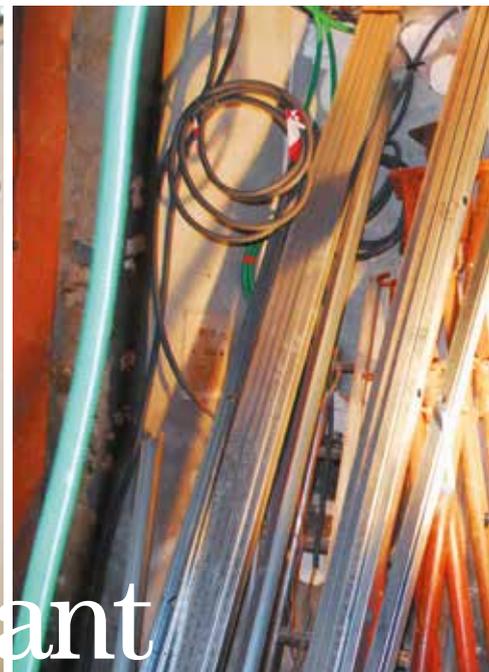
Pour l'instant, il n'a que le titre : *Cyrano de Bergerac*. Avec ses douze comédiens sur scène, ce théâtre de troupe rappellera les grandes épopées théâtrales du XIX^e siècle. Les acteurs sont époustouffants et les 82 tableaux s'enchaînent avec une rapidité à couper le souffle. « *C'est magique, c'est ultra-rythmé, c'est bon enfant, Edmond a vraiment tout pour plaire* », résume d'une phrase Guillaume Sentou, Molière de la révélation masculine de l'année pour le rôle-titre. Un spectacle à ne rater sous aucun prétexte.

Edmond, une pièce d'Alexis Michalik Vendredi 6 avril à 21h, au Sud-Est Théâtre (21, avenue Carnot).

Plein tarif : 26,40 €, tarif réduit : 14 €.

Plus d'infos et réservations : 01 43 89 54 39.





RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Chantier gagnant

Ils sont dix-huit, élèves du lycée François-Arago ; deux semaines durant ils ont mené leur premier chantier à 150 kilomètres de chez eux. Une initiative de leurs professeurs pour lutter contre le « décrochage scolaire » et donner du sens aux apprentissages. Reportage.

— « **Nous voulions n’emmener que les élèves motivés : au final ils sont tous venus.** » —

Au neuvième jour, Luther et Mamadou soufflent un peu. « *C'est un peu dur d'être loin de chez soi. Nous ne rentrons que le week-end* ». Leur première expérience de la vie de chantier s'avère cependant dense et riche : « *nous mettons en pratique ce que nous avons appris en cours : ça rend les choses concrètes...* » « *C'est plus intéressant* ». « *C'est du réel* ». « *On ne voit pas les journées passer !* »

Retour sur la genèse de ce chantier pas comme les autres : l'an passé, jusqu'aux deux tiers des élèves de CAP Electrotechnique ont abandonné leur scolarité en cours d'année. Un constat qui aurait pu décourager le plus motivé des pédagogues... Les enseignants du lycée François-Arago, eux, ont décidé de réagir. Il s'agissait d'abord de créer, au sein du lycée, les conditions d'un meilleur accompagnement. « *Une salle leur a*



été dédiée dans l'établissement, ils y sont chez eux » explique Miloud Bennoukh qui, avec son collègue Ammar Ouakli, a initié le projet. Et puis ce chantier, donc, qui permet aux élèves de mobiliser leurs compétences autour d'une expérience concrète. « Nous voulions n'emmener que les élèves motivés : au final ils sont tous venus ». Leurs élèves sont ainsi placés en « immersion », deux semaines durant, pour restaurer une maison qui dans quelques mois accueillera d'autres jeunes : ceux suivis par l'association Espoir CFDJ. « Il s'agit de jeunes souvent déscolarisés ou en « errance ». Nous leur proposons de courts séjours en petits groupes pour se retrouver, faire le point, couper avec un quotidien difficile » explique Mohamed Ben Haj Kassam, chef de service au sein de l'association.

— **« Ce que nous avons du mal à travailler en classe - le « savoir-être », la prise d'initiative - ils l'acquièrent ici avec une étonnante rapidité » —**

Le chantier fourmille d'activités. Dans l'une des salles, deux élèves découpent des plaques de plâtre pour préparer l'habillage des murs. Deux autres posent des rails autour d'une fenêtre. À proximité, on réalise le branchement d'une prise électrique. Fabien, Maxence, Luther et Mamadou, eux, se sont arrêtés quelques minutes pour souffler : ils viennent de creuser une tranchée dans un mur en pierre pour permettre le passage d'une gaine. Une tâche très physique, « c'est la première fois que je fais ça. » Et l'un de ses comparses d'avouer qu'il est parfois « dur de se lever le matin ». « C'est une vraie difficulté pour des élèves de cet âge, parfois il n'en faut pas plus pour décrocher » commente leur professeur, avant de lancer : « Je veux que ce soit réglé quand on revient ; finis les petits retards ! »

« Ils prennent beaucoup d'autonomie, c'est incroyable ! » commente l'enseignant. Ce jeudi, deux inspecteurs de l'Education nationale sont venus suivre le projet et eux aussi sont enthousiastes. « C'est un contexte très formateur. Ce que nous avons du mal à travailler en classe - le « savoir-être », la prise d'initiative - ils l'acquièrent ici avec une étonnante rapidité » commente-t-il. « C'est un vrai projet de réussite scolaire, qui donne du sens aux enseignements : un chantier extraordinaire ! »

Car au-delà d'une « mise en pratique » de leurs savoirs, les élèves apprennent à collaborer. A travailler ensemble, en harmonie. Et en s'entraînant : un groupe d'élèves de Première est d'ailleurs venu les rejoindre pour une semaine. Les jeunes apprentis (ils sont salariés de la SNCF) jouent volontiers le rôle de « tuteurs » et en profitent pour découvrir de nouveaux aspects de leur métier. « Habituellement nous travaillons dans des ateliers. Ici, c'est plus dur » nous explique l'un d'eux, avant d'aider un élève de CAP à achever un branchement.

« Lui, en classe, il n'était vraiment pas bien », nous confie Miloud Bennoukh en désignant l'un des jeunes participants de ce chantier pas comme les autres. « Ici, il s'épanouit. » Et de nous raconter qu'à la fin de la première session de ce chantier, en décembre, les élèves « étaient en pleurs ; ils voulaient rester ». Une première expérience dont, c'est certain, ils se souviendront toute leur vie. ■



Avant d'être vice champions de France et champions de France, les élèves de l'UNSS Jules-Ferry ont été tour à tour champions départementaux, champions régionaux et champions interrégionaux de boxe française.



Des animations sportives ont ponctué cette remise des trophées 2017.

RÉTRO SPORTS 2017

Villeneuve fête ses sportifs

Par leurs performances, leur progression ou leur engagement, ils ont marqué l'année sportive 2017. Ils étaient à l'honneur le 15 décembre dernier, pour la remise des Trophées remis par la municipalité. L'occasion de mettre en avant les nombreux titres remportés par les sportifs villeneuvois. Toutes nos félicitations !

Trophées départementaux

Association culturelle et sportive portugaise (acsp) : Joël Valadares (senior) • Arif Uzge (vétérans) • l'équipe sénior représentée par Antonio De Campos et Rui Tavares

Karate club de villeneuve Saint Georges : Lewis Costas Cappe • Allan Baudet • Samy Tahir • Dania Agghariou • Cylia Madaoui

Avenir nautique villeneuvois : Clément Dia

Jeunesse sportive Bois Matar - boxe éducative : Bilal Bouda

Association sportive cheminots villeneuvois - section arts martiaux : Ilies Hanachi

Club olympique du centre hospitalier intercommunal (cochi) : Sabrina Valade • Antonio Marques

Taekwondo team vsg : Lyna Aurore • William Tan

Club omnisport villeneuvois (COV) Boxe Thaïlandaise : Scotty Moreau • Sergio Feroey • Melvyn Kari

Club sportif de Valenton section handball : Romain Almendra • Vincent Goacolou • Walid Ben Chaouch • Sébastien Oliveira • Dylan Mouheb • François Michel Ichouza • Gabriel Malheiro • Jérémy Dos Santos • Fares Aloui • Mokrane Allouani • William Ferry • Jassem Marzouk • Alexis Roussel • Rany Guetari • Yahya Chaabna et leurs entraî-

neurs : Gaëtan Robine • Quentin Bocher

Ormoise basket (cadettes) : Aïssata Keita • Nour Ould Kada • Maeva Da Silva • Claudia Tavares • Stéphanie Goncalves • Issagha Bah • Rekia Agchariou • Sarah Koyabbia • Allison Dos Santos • Liliana Noël • **Entraîneurs :** Cédric Samba • Marie-Emmanuelle Dergos • Espérance Trebor

Ormoise basket (benjamins) : Jordan Labady • Younes Rhannou • Lorenzo Letellier • Amine Said • Anisse Said • Eros Samba • Alexandre Istin • Mehdi Najjarri • Nadir Tahir • Rayan M Barek • Mehdi Ouchene • Enzo Pouani Kana • Rayan Hanati • Noa Silfille • **Entraîneurs :** Thomas Joseph • Emmanuel Fernandes • Gayau Basse.

Trophées régionaux

Bonneuil Villeneuve Brevannes Rugby : équipe minime Île-de-France

Judo club villeneuvois : Elias Troumi • Benjamin Penetier • Aboubacar Taleb • Thomas Billotte • Benjamin Pain • Amaury Jambon • Alexandre Briand • Laurent Pilatte • Loïc Bras

Club sportif de Valenton - section gymnastique : Kelly Barny • Aglaé Parfaite • Moussouney Coulibaly • Amel Madaoui • Lia Palmier • Jessica Dutoit • Félicia Cedric • Fatia-Claire Madaoui • Maëlle

Rajaofera • Romane Chessboeuf • Allyah Guner • Louise Collier

Jeunesse sportive Bois Matar - boxe éducative : Mehdi Zitouni • Sergui Raduc

Association sportive cheminots villeneuvois - arts martiaux : Aurane Boudard

Karate okinawa shotokan (kos) : Camilla Fernandes • Idrissi Imran Rami • Rayan Bous-said • Cid Rekab

Taekwondo team vsg : Eline Saysana

La grande vigie (vélo) : Mike Regent • Thierry Coudoux • Fred Longfort • Stéphane Eugène

Association sportive cheminots villeneuvois - section tir sportif : Julien Pot • Antoine Chauvin

Club omnisport villeneuvois (cov) boxe thaïlandaise : Maria Dos Santos

Team94 cycling : Nicolas Posper.

Trophées nationaux

Unss Jules Ferry : Claudia Pereira Semedo • Karyne Pierre • Dounia Karkour • Yilmaz Talha Yilmaz • Terna Coulibaly • Laurynne Billotet • Francis Mantezolo • Almany Degre • Camilla Fernandes • Ana Mavakala • Rayan Awida

Avenir nautique villeneuvois : Cloé Berne

Pétanque Anatole-France : Andssy Hut • Dotsy Hut • Leny Hut

Taekwondo TEAM VSG :

Alexia Amon • Lawrence Felicite • Darren Felicite

TEAM94 cycling : Donovan Grondin • Florian Hoarau • Marie Divine Kouame • Melvin Landerneau

Fort des pompiers : Thomas Benichou

Association sportive cheminots villeneuvois - section tir sportif : Jean-François Defer.

Trophées des bénévoles

Association sportive cheminots villeneuvois - section rugby : Vincent Merigon • Sylvain Cabat

Bonneuil Villeneuve Brevannes rugby : Sandrine Herail • Sonia Theillaud

Avenir nautique villeneuvois : Thierry Vandenberghe

Association modelisme villeneuvois : Armand Chauvin • Anne Besançon

Club sportif de Valenton section handball : Walid Silmi • Kevin Xavier

Villeneuve-Saint-Georges football club (VSG FC) : Paul Darly • Shongo Neant • Mohamed Ghezali • Sylvie Oriac • Bellaïd Messaoudi • Alex Moulin.

Trophée d'honneur

Taekwondo team VSG : Manuel Felicite.

URBAN TRAIL 3^E ÉDITION

Une épreuve qui a du souffle !



L'édition 2017 de l'Urban Trail villeneuvois.

Plus de 8,5 kilomètres, près de 200 mètres de dénivelés...
Si l'Urban trail est une promenade de santé, il se mérite.
Grande première pour cette troisième édition de l'une des épreuves phare du calendrier sportif villeneuvois : un passage par le fort des Sapeurs-pompiers de Paris. Rendez-vous le 25 mars.

Pour sa troisième édition, la désormais fameuse course urbaine 2018 ne fera pas défaut à sa réputation – et le parcours tire le meilleur parti de la géographie villeneuvoise ! Comme chaque année c'est devant la piscine que sera donné le départ de l'épreuve. « *Le parcours est le même que lors des éditions précédentes* » explique t-on côté organisateurs. Il est vrai qu'entre rues et sentiers, routes goudronnées et chemins forestiers, jardins et escaliers, il offre une belle diversité de terrains – et l'Urban trail déploie tout son caractère avec lieux pittoresques et passages étroits.



Retrouvez l'ensemble du parcours et ses principales difficultés dans notre infographie, sur villeneuve-saint-georges.fr

Belle nouveauté cette année : un partenariat avec les Sapeurs-pompiers de Paris, qui accueilleront les coureurs pour une belle escapade au cœur du fort. « *C'est une belle occasion de découvrir l'intérieur, c'est habituellement un lieu un peu fermé... et mythique !* » confirme Noël Guillaume, responsable de l'enseignement sportif au sein du centre de formation. Et de promettre qu'il y aura du monde pour accueillir les coureurs : « *Une section de garde sera là pour les encourager. Et nous participerons au chronométrage de l'épreuve puisque nous avons une équipe spécialisée dans l'organisation des courses.* » Une première qui ne devrait pas manquer de ravir les habitués et d'attirer les curieux... ■

Rendez-vous le dimanche 25 mars à 10 heures, devant la piscine municipale. Inscription 10 euros, sur place, auprès du service des Sports (01 43 82 48 23) ou sur le site klikego.com.

Animations sportives Des vacances actives

Le succès ne se dément pas pour l'opération Vac'en Sports : depuis février 2017, le service municipal des Sports profite de chaque vacances scolaires (hormis vacances de Noël) pour proposer des animations sportives aux 8-12 ans. Les enfants inscrits se voient proposer des animations quotidiennes et diversifiées : sports d'équipe, athlétisme, lutte, tir à l'arc... « Notre objectif est d'offrir un programme très ludique, tourné autour des loisirs » confie t-on du côté du service des Sports, qui compte bien donner plus d'ampleur encore à ces animations.

Une quarantaine d'enfants sont ainsi accueillis, par demi-journées. Et pour ne pas rester toujours dans le même quartier, l'activité alterne entre plusieurs équipements : c'est le gymnase Jean-Moulin qui accueillait ainsi les enfants durant les vacances d'hiver qui viennent de s'achever ; durant les vacances de printemps, ce sera au tour du gymnase Jules-Ferry de recevoir l'initiative, durant la deuxième semaine des congés scolaires (du 17 au 20 avril).

Les enfants ont rendez-vous du mardi au jeudi de 14h à 16h30 et le vendredi toute la journée.

Vous pouvez vous inscrire auprès du service municipal des Sports (situé à côté de la piscine). Les frais d'inscription sont de 10 euros pour la semaine.

Renseignements : 01 43 82 48 23.



Les textes publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

GRUPE «AGIR POUR VILLENEUVE» (DIVERS DROITE-DLF) INONDATIONS : LE DOUBLE LANGAGE

À grand renfort de medias, Mme la maire nous explique que la création d'une zone d'expansion de crues dans le quartier de Belleplace-Blandin est la solution pour réduire le risque inondation. Elle espère obtenir de l'Etat les moyens nécessaires pour racheter les parcelles de terrain inondées et détruire les maisons pour permettre à l'Yerres de s'étaler en attendant la décrue.

Suivant cette stratégie, pourquoi a-t-elle revendu pour 100 000 euros (conseil du 29/09/2016) une parcelle bâtie au 2, chemin des pêcheurs, au promoteur NEXCITY pour y réaliser une opéra-

tion immobilière... en pleine zone inondable ? Les riverains désespérés constatent que rien n'a été fait par les pouvoirs publics depuis des années pour limiter les dégâts des crues dans leur quartier. Ils se demandent si ce n'est pas une manœuvre opportune pour que les parcelles soient rachetées à bas prix et revendues à des promoteurs. Quant aux Triageois inondés, elle n'en parle pas... les projets immobiliers sont déjà en cours. ■

**Les élus du groupe
« AGIR pour Villeneuve »
« agirpourvilleneuve.com »**

LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ « Journée sans département » : gaspillage et mensonges

Les tracts, encarts dans les journaux, sondage SOFRES, calicots sur les établissements du 94 sont financés par de l'argent public. Mensonges : fermetures des crèches et suppression du RSA. Mais les contribuables payent. ■

Michel FAÏSSE

LES RÉPUBLICAINS

Aucun texte ne nous est parvenu.

LES ÉCOLOGISTES (SOUTENU PAR EELV) Les conséquences

Le 4 février, un Villeneuvois décédait, suite à une intoxication par le monoxyde de carbone issu d'un groupe électrogène, installé dans un pavillon, en raison de la défaillance dans l'alimentation en courant du chemin des Pêcheurs. La commune est propriétaire du réseau. Elle en a confié la gestion au SIPPÉREC. Qui est responsable ? ■

**Birol BIYIK
contact@villeneuvepourtous.com**

VILLENEUVE TOUS UNIS C'EST LE MOMENT (DIVERS PLURIELS)

Aucun texte ne nous est parvenu.

GRUPE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES SÉCURITÉ (SOUTENU PAR LE FN) « Com. coûteuse ! » pour Villeneuve- Saint-Georges

Dans un tract en boîte aux lettres, Mme le Maire informait les Villeneuvois de l'installation de caméras rue de Paris, pour améliorer leur tranquillité. Nous aimerions y croire et être rassurés. Toutefois, permettant de douter de l'efficacité d'une telle installation pour faire reculer, et lutter efficacement contre l'INSECURITE. Voyez à CALAIS, ces « règlements de comptes » par arme à feu entre « clandestins, mineurs-majeurs ». Mme le Maire, pensez-vous, que Villeneuve-Saint-Georges puisse être épargné de tels faits ? De même, pensez-vous, que votre « arrêté de fermeture » des débits de boissons à 23h00, plutôt qu'à une heure de fermeture des commerces, en général, ne soit plus judicieux ? Surtout dans le secteur où votre installation de caméras a été réalisée. Vous laissez comprendre que l'Etat a financé cette installation. A quelle hauteur ? Combien ces installations auront coûté aux Villeneuvois ? Quel est le coût d'impression de votre tract, pour les Villeneuvois ? Procédant de la sorte, Mme le Maire vous gère, à votre niveau, les conséquences et non les causes de cette insécurité ! Comme, lors d'un constat de notre groupe « Villeneuve-Saint-Georges Sécurité » dénonçant l'installation par l'Etat de clandestins dans les locaux de l'ancienne gendarmerie. Vous vous êtes bien gardée de vous exprimer. « Qui ne dit mot consent ! ». Sachez, « DIEU se rit de ceux qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes ». ■

**Groupe Villeneuve-Saint-Georges Sécurité
jpespinar@gmx.fr**

GRUPE DES ÉLUS PS-PRG

Macron à Villeneuve-Saint-Georges : après les paroles, les actes ?

Notre ville a été une nouvelle fois durement touchée par les inondations. Les habitants ont tout connu : la pluie incessante, l'eau envahissant leur maison, puis la neige et le froid.

Nous souhaitons saluer à nouveau l'action des services publics municipaux et nationaux ainsi que les associations qui, jour et nuit, étaient présents pour les sinistrés. Nous les remercions vivement pour leur engagement constant durant cette difficile période. **La municipalité a en outre mis en place une permanence pour vous aider dans vos démarches.**

Emmanuel Macron est venu le 14 février dernier à Belleplace Blandin promettant d'accompagner les victimes. Interpellé par des dizaines de personnes, parfois en larmes ou en colère, le chef de l'Etat, a déclaré « On va accélérer les choses mais je ne suis pas venu

pour vous faire des promesses ». Le même jour, la commission de reconnaissance a annoncé que 275 communes (dont Villeneuve-Saint-Georges) étaient reconnues en état de catastrophe naturelle suite à ces crues.

Si nous saluons la venue du Président de la République et la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, **nous déplorons le flou et le peu d'éléments chiffrés autour de l'activation d'un fonds de soutien dont nous avons cruellement besoin pour venir en aide aux victimes et faciliter l'action des pouvoirs publics.** ■

**Les élu.e.s du groupe du Parti Socialiste et du Parti Radical de Gauche :
Guillaume Poiré, Laurent Duthéil, Charles Knopfer,
Bénédicte Bousson-Janeau, Myriam Gaye, Mubbashar Khokhar,
Stéphanie Alexandre, Sabah Cabello-Sanchez.**

groupes-vem@mairie-villeneuve-saint-georges.fr

GROUPE DES ÉLUS DU FRONT DE GAUCHE

Les services publics, outils de solidarité indispensable!

Le service public : Satisfaire un besoin d'intérêt général.

Le Président Macron organise la casse des services publics avec la suppression annoncée de 120 000 fonctionnaires d'ici 2022 pour "renflouer" les caisses de l'état. Toutes les fonctions publiques, hospitalière, territoriale et d'Etat sont directement menacées de plusieurs manières par son gouvernement ultralibéral.

Alors que de l'argent il y en a : 80 Mds € /an d'évasion fiscale, 25 Mds €/an de fraude des entreprises, avantages fiscaux aux grands groupes... C'est une profonde mascarade, budgétaire, idéologique et démocratique !

Allez demander aux agents communaux qui dans notre ville font un travail formidable surtout quand nous sommes touchés de plein fouet par les crues hivernales. Un service public encore diminué, et bien ce serait beaucoup moins d'agents présents lors des dernières catastrophes. Moins de fonctionnaires, ce serait moins de services nécessaires au quotidien de tous, la dure et injuste suppression d'un bouclier social pour les plus précaires.

Allez demander aux agents départementaux leurs avis sur la suppression envisagée des Départements de petite couronne. La suppression du Val-de-Marne se solderait par la fin d'un outil

essentiel de solidarité. Le 94 c'est : 76 crèches départementales, le remboursement sans conditions de ressources des transports pour les jeunes et les plus de 65 ans. Le 94 c'est 72 centres de PMI, 20 espaces départementaux de solidarité avec des centaines d'assistants sociaux dévoués à nos concitoyens les plus fragiles...

Allez demander aux agents hospitaliers leurs avis sur la question, où les 3-8 font partie d'un quotidien bien difficile, pour les agents et les patients. Des conditions de travail pénibles, des agents à bout de souffle, des files interminables aux urgences, des suppressions entières de services, le tout commandé par le monstre technocratique qu'est l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Allez demander aux cheminots de la SNCF, qui voient leur statut mis en opposition avec les autres corps de métier par le «rapport Spinetta» rendu public mi-février. Alors que le seul but est la privatisation et la suppression massive de notre offre du rail en France. Le «tout TGV», ce sont les gouvernements successifs qui l'ont décidé, pas les cheminots, et la désorganisation actuelle n'est qu'une résultante de la privatisation rampante de la SNCF. Rappelons-nous la privatisation scandaleuse orchestrée au niveau de la Poste...

Allez demander aux étudiants leurs avis sur la libéralisation sauvage de l'accès à l'université, ou une sélection basée sur la condition sociale de chacun permettra ou non de poursuivre un cursus universitaire. La privatisation de nos universités est programmée et s'éloigne de l'égalité pour tous de notre système éducatif porté par le candidat Macron 2017.

Allez demander aux salariés du privé leurs avis sur les ordonnances autoritaires de la loi Travail de juillet dernier, ils se retrouvent comme des kleenex prêts à l'emploi comme ils disent, où le CDI est devenu un contrat à durée indéfinie, ou l'employeur peut à sa guise organiser une mobilité professionnelle des salariés en fonction de l'offre et de la demande.

Allez demander aussi aux retraités qui trinquent sur la hausse de 1,7 point de la CSG pour 2018. Etc etc etc...

Nous vous donnons rendez-vous le 22 mars pour les manifestations prévues Place de la République ! Nous seront nombreux pour protester et faire entendre nos voix. Notre avenir se joue maintenant ! ■

**Le groupe des élus du Front de Gauche
groupefdg@mairie-villeneuve-saint-georges.fr**

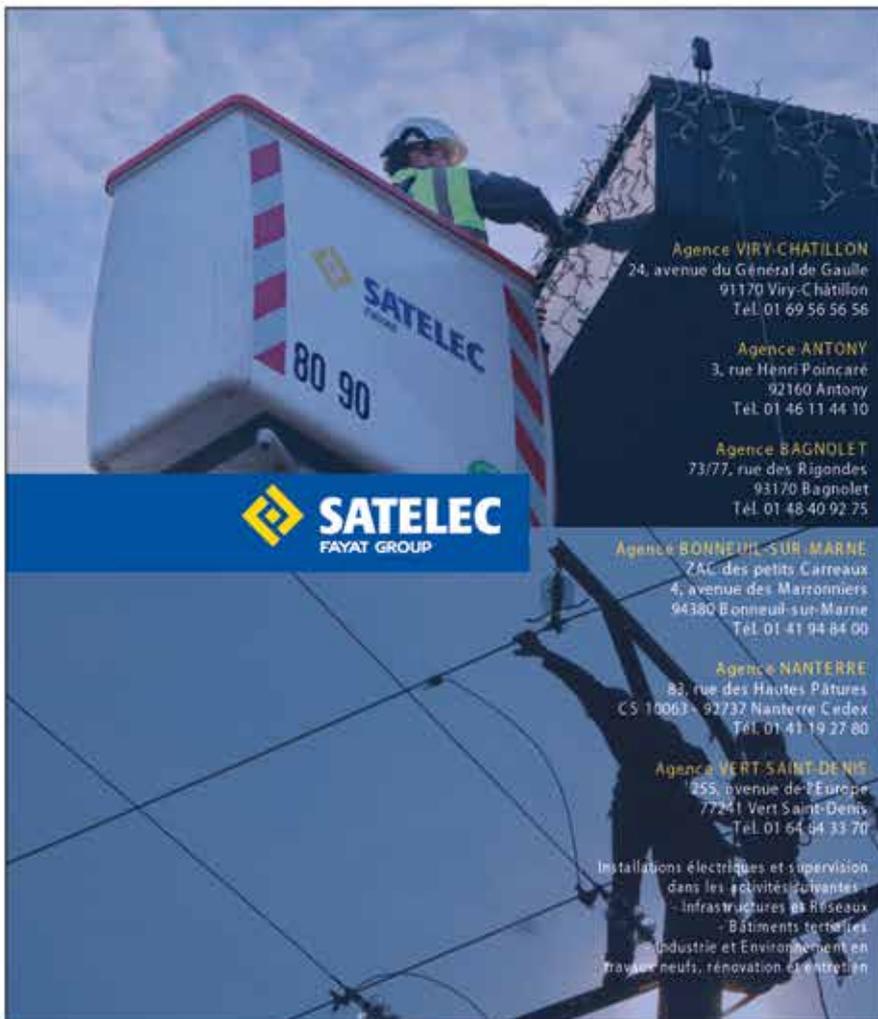
Prochaine séance du conseil municipal :

Mardi 13 mars 2018 à 19h30

à la salle André-Malraux (allée Henri-Matisse)

Jeudi 12 avril à 19h30

Salle André-Malraux (allée Henri-Matisse)



Agence VIRY-CHATILLON
24, avenue du Général de Gaulle
91170 Viry-Chatillon
Tél. 01 69 56 56 56

Agence ANTONY
3, rue Henri Poincaré
92160 Antony
Tél. 01 46 11 44 10

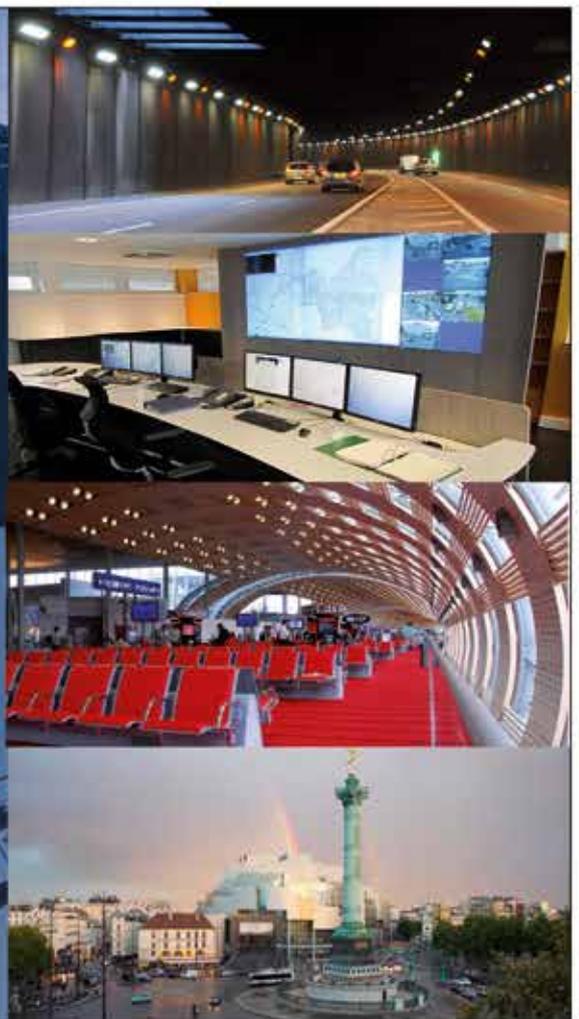
Agence BAGNOLET
73/77, rue des Rigondes
93170 Bagnolet
Tél. 01 48 40 92 75

Agence BONNEUIL-SUR-MARNE
ZAC des petits Carreaux
4, avenue des Maronniers
94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 41 19 27 00

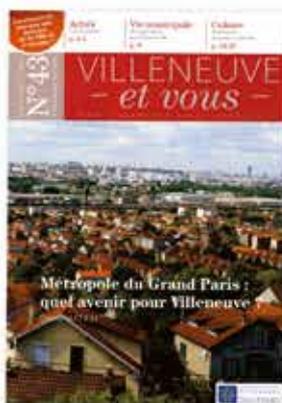
Agence NANTERRE
82, rue des Hautes Pâtures
CS 10063 - 92737 Nanterre Cedex
Tél. 01 41 19 27 00

Agence VERT-SAINT-DENIS
255, avenue de l'Europe
77241 Vert Saint-Denis
Tél. 01 64 94 33 70

Installations électriques et supervision
dans les activités suivantes :
- Infrastructures et Réseaux
- Bâtiments tertiaires
Industrie et Environnement en
travaux neufs, rénovation et entretien



VILLENEUVE - et vous -



votre publicité dans le magazine de la ville...

Vous souhaitez communiquer dans Villeneuve et vous, contactez la régie publicitaire exclusive de la mairie de Villeneuve-Saint-Georges.



www.hsp-publicite.fr
☎ 01 55 69 31 00 - Fax : 01 46 69 08 51
Mail : contact@hsp-publicite.fr
27, av. Lénine - 92735 Nanterre cedex

Contact Publicité :

Pénélope VERNEIGES
☎ 06 72 51 23 96
verneiges@hsp-publicite.fr

Pharmacies de garde (sous réserve)

Dimanche 11 mars

PHARMACIE PHARMA BIO
14, place Arthur-Rimbaud
94450 LIMEIL BREVANNES
Tél. 01 56 32 00 41

Dimanche 18 mars

PHARMACIE EMILE ZOLA
31, rue Emile-Zola
94190 VILLENEUVE ST GEORGES
Tél. 01 43 89 00 96

Dimanche 25 mars

PHARMACIE DU CENTRE VILLE
19, rue du Colonel-Fabien
94460 VALENTON
Tél. 01 43 89 03 27

Dimanche 1^{er} avril

PHARMACIE PIN
12, rue du Bac
94480 ABLON SUR SEINE
Tél. 01 45 97 14 12

Dimanche 8 avril

PHARMACIE DE LA MAIRIE
26, avenue de Verdun
94450 LIMEIL BREVANNES
Tél. 01 45 69 62 37

Dimanche 15 avril

PHARMACIE DU PLATEAU
85, avenue du Président-Kennedy
94190 VILLENEUVE ST GEORGES
Tél. 01 43 82 25 73

Dimanche 22 avril

PHARMACIE TAPIN
47, avenue de la République
94290 VILLENEUVE LE ROI
Tél. 01 45 97 42 83

Dimanche 29 avril

PHARMACIE ROLAND GARROS
Centre commercial des Gravières
Rue Roland-Garros
94190 VILLENEUVE ST GEORGES
Tél. 01 43 82 30 25

Dimanche 6 mai

PHARMACIE CARNOT
11, avenue Carnot
94190 VILLENEUVE ST GEORGES
Tél. 01 43 89 00 44

Pour les pharmacies ouvertes la nuit, contactez le commissariat de Police au 01 45 10 13 50

Numéros d'urgence

SAPEURS-POMPIERS

Appelez le 18
Centre de secours
97 avenue Anatole France

URGENCES MÉDICALES

Appelez le 15 qui vous orientera soit vers un médecin de garde soit vers le SAMU

POLICE NATIONALE

Appelez le 17
Commissariat de Police
162 rue de Paris

HÔPITAL

(CHI Villeneuve-Saint-Georges)
40 allée de la Source
Urgences :
01 43 86 22 01 ou 02
Urgences pédiatriques
01 43 86 21 93
Urgences maternité
01 43 86 21 53

MÉDECIN DE GARDE

01 48 89 15 15 ou 0825 001 525 (0,15€/min)

SOS MÉDECIN

01 43 37 77 77
ou 01 47 07 77 77

CENTRE ANTI-POISON

01 40 05 48 48

URGENCES BUCCO-DENTAIRES

(dimanches et jours fériés)
01 48 52 31 17
En semaine à partir de 18h :
contacter SOS DENTAIRE
au 01 43 37 51 00 ou le service
stomatologie de la Pitié-Salpêtrière
au 01 42 17 71 91.

URGENCE ENFANT DISPARU

116 000

SOS VÉTÉRINAIRES

(le soir à partir de 19h et les dimanches et jours fériés)
08 92 68 99 33 (0,34€/min)

GENDARMERIE NATIONALE

16 à 22 avenue du chemin de Mesly
94000 CRETEIL
01 49 80 27 00

POLICE MUNICIPALE

13 rue de la Marne
01 45 10 11 15

ERDF Dépannage Sécurité

09 726 750 94
(prix d'une communication normale)

GRDF Dépannage Sécurité

0 800 47 33 33 (N° vert, gratuit depuis un poste fixe)

ECLAIRAGE PUBLIC

SATELEC : 01 69 12 70 07

LYONNAISE DES EAUX

URGENCES 24H/24H
0810 883 883

État-civil

BIENVENUE AUX BÉBÉS

Aïssa BODIAN, Lina GOND, Youssouf BEN HAMA, Idriss FRIAA, Rasney TUSEVO-KIANGEBENI, Emir MUSTAFA, Moussa TRAOIRE, Ibrahim DOGRU, Layana SUNDARAY, Elifsena ZORKUN, Adam MEKCHICHE, Mallory LOUIS, Mohamed DIOMANDE, Eden EL HADDEJI, Youssef ALY, Natacha CADERE, Adem MOSBAH, Alphonse BALDÉ, Anna TIGU, Rasmia JEYABAKARAN, Sahib KAUR SINGH, Dhaniya ANTONY JUDE, Saniétou SOUMARE, Ayden MESSADI, Laha EL BEDOUI, Aïcha DIALLO, Céline IKHERBOUCHEN, Imran SENOUM, Danielle MAHOEL DA SILVA RIBEIRO, Serena ISSA, Nithan JEROMI, Salwa BLIMI, Rania MIR, Aya DIATTA EL MAKTOBI, Aya DIARRA, Yaqine GHOMMIDH, Mariam DIAWARA, Thierno DIALLO, Rodem SERÇEK, Yacoub ENGOUIA, Annaëlle GORAS, Ilyan ABDOUN, Alicia DA ROCHA DOMINGUES, Selma BOUMAZA, Fabien MESBAH.

ILS SE SONT DITS OUI

Kamel BOUCHOU et Kaltoum GUERRIDA, Franck SADAPSENG et Ekmany PHIMMASONNE, Nadia MANSEUR et Khaled MEHOUEL, Wilsonne NKODIA et Ghiles ZINET.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Christiane EXARE, veuve ETIENNE, Paulette PRIMAULT veuve CALBA, Zohra ARGOUB veuve ABDELKADER, Herve BROSSARD, Ana GONCALVES SANCHES Veuve ALVES PEREIRA, André RAMARD, Christian TORSET, Roland PAISANT, Claude PINTEL, Jeannine DANÉK veuve HABERT, Eliane BLAVET épouse GALOPIN, Henry BARBALAT, Georges GOZZI, Enfant sans vie Aya, Kheïra BENZAHAF veuve BENCHEBOUB, Brigitte DAIROU veuve GILLIOT, Hatimali ALIBAY PATEL, Fatima HAMRA veuve BENTAYEB, Bernard MEURGEY, Marie MEMORIN veuve CATTIEZ, Pierre MONFERRAT, Chantal DUVAL épouse DE SILVA DIAS, Nadarajah THAMOTHARAMPILLAI, Gérard Simon, Jean-Pierre GIGOT, Robert CHIESA, Jean MAUJONNET, Micheline BONNET veuve CLEVENOT, André CHAVAREN, Simone GIRAULT veuve SALOU, Fatma OZKARA épouse GOZUKARA, Simone GIRAULT veuve SALOU, Fatma OZKARA épouse GOZUKARA, Vijayaledchumy veuve NAVARATNARAJAH, Janine NORMAND veuve ALCARAZ, Geneviève ROCHE veuve GOLA, Louise DEPUÉCH, Georgette DAVID veuve HAMON, Patrick MARLIN, Jean-Pierre PIOTROWSKI, FARHAT IQBAL épouse KHOKHAR, Maurice JACQUET, Bernard MAMERT.

SyAGE (anciennement SIARV)

01 69 83 72 00 ou 01 69 83 72 72 (astreinte)

OPH de Villeneuve-Saint-Georges

Pour signaler un incident sérieux dans les parties communes des bâtiments de l'OPH ou un logement (uniquement les interventions urgentes et hors travaux à la charge du locataire) le soir ou le week-end, un numéro d'urgence est à votre disposition :

- Secteurs Nord et Triage : 06 89 44 92 51
- Secteurs Centre et Plateau : 06 89 44 92 28

VIGILANCE METEO

32 50 (1,35€ par appel puis 0,34€/min)
www.meteofrance.com

TAXIS GARE DE VILLENEUVE 7j/7

01 43 89 00 36

JUGAL Philippe : 06 07 66 77 66

DE ANGELI Bortolo : 06 73 39 63 49

SALEMI Mohammad 07 61 46 90 34

NADOT Thierry 06 85 92 60 65

MICHAUD Franck 06 78 40 07 72

HASNAOUI Khalid 06 61 27 09 59

VELJKOVIC Vukasin 06 07 75 80 73

DURGUN Serkan 06 09 66 56 24

BLAIZOT Serge 06 74 53 13 27

BENAIÏDA Nasserline 06 60 67 44 44

SOLEIMANI CHETABI Iradj

06 63 98 01 53

VINATIER Laurent 06 62 04 19 77

POUR JOINDRE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE : 01 43 86 38 00

Directrice de la publication : Sylvie Altman • Rédacteur en chef : Stéphane Pariyski • A contribué à ce numéro : Mylène Sacksick • Photographes : Joël Fibert, Yanis B, services municipaux • Direction artistique et réalisation : Pellicam sn • Impression : Imprimerie Grenier • Publicité : HSP EDISAG.

Ce Journal est certifié PEFC 70 %, prouvant que le papier utilisé est issu de forêts gérées durablement.

Notre imprimeur est engagé à nos côtés dans une démarche environnementale. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001, FSC, PEFC, Imprim'vert et Print Environnement.

Si vous recevez le magazine municipal «Villeneuve et vous» de façon irrégulière ou si vous ne le recevez pas du tout, merci d'en informer le Service communication de la mairie en appelant au 01 43 86 38 23.

Le nécessaire sera fait pour que votre boîte aux lettres ne soit plus oubliée.



Permanences logement dans les quartiers

Le service Logement et parcours résidentiel organise des permanences délocalisées. Vous trouverez sur place :

- une aide à la constitution ou au renouvellement de votre demande de logement social,
- un accompagnement à la rédaction de votre recours DALO/DAHO*
- des informations générales sur les modalités d'attribution des logements sociaux et des conseils personnalisés adaptés à votre situation. Les permanences se déroulent de 9 heures à 11 heures.
- Le 1^{er} jeudi du mois à Triage (locaux de la Poste) : 5 avril, 3 mai.
- Le 2^e jeudi du mois à l'association Arc-en-ciel (3, rue Denis-Papin) : 8 mars, 12 avril, 10 mai.
- Le 4^e jeudi du mois à l'espace municipal Léopold-Sédar-Senghor (rue Léon-Blum) : 22 mars, 26 avril, 24 mai.
- Le 3^e vendredi du mois à la Mission locale (32, rue Jules-Guesde) : 16 mars, 20 avril, 18 mai.
- Le 4^e vendredi du mois à la Maison pour tous Plateau (rue des Chênes) : 23 mars, 27 avril, 25 mai.

N'oubliez pas de vous munir de votre attestation d'enregistrement de Numéro unique et de tout justificatif en original et en photocopies lisibles que vous souhaitez joindre à votre dossier.

En dehors de ces permanences dans les quartiers, le service vous reçoit tous les mardis sur rendez-vous.

Une permanence téléphonique est également assurée les lundis, mercredi et vendredis de 9 heures à midi au 01 43 86 38 47.

EMPLOI / INSERTION

La Mission locale à votre disposition



La Mission locale de Villeneuve reçoit les jeunes de 16 à 25 ans sur rendez-vous pour les aider à construire un parcours d'insertion professionnelle.

Les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien pour toutes leurs démarches.

La Mission locale de Villeneuve est une structure intercommunale entre Villeneuve-Saint-Georges et Valenton, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et répond aux différentes questions qu'ils se posent sur leur avenir professionnel. Mais faire en sorte qu'une embauche soit possible, c'est aussi accompagner le jeune dans les difficultés qu'il rencontre (santé, logement etc).

Contact : 32 Rue Jules Guesde, 94190 Villeneuve-Saint-Georges
01 45 10 91 30



Vos élus vous reçoivent

Sylvie Altman

Maire, conseillère métropolitaine

Présidente du CCAS et du Conseil de surveillance du CHIV.

Sur rendez-vous (Tél : 01 43 86 38 02)

Daniel HENRY Premier adjoint à la maire chargé des travaux, des finances et des affaires générales.

Laurent DUTHEIL Adjoint à la maire chargé de l'environnement.

Elsa BARDEAUX Adjointe à la maire chargée de la jeunesse et de la vie des quartiers.

Sylvie RICHETON Adjointe à la maire chargée de l'éducation, de la famille, de la petite enfance et de la santé.

Charles KNOPFER Adjoint à la maire chargé de l'urbanisme et de l'aménagement.

Yannick PILATTE Adjoint à la maire chargé des relations publiques, de la vie associative et des anciens combattants.

Guillaume POIRET Adjoint à la maire chargé de la culture

Nathalie DINNER Adjointe à la maire chargée de l'habitat, du logement et du cadre de vie. Vice-Présidente du Conseil départemental du Val-de-Marne. Présidente de l'OPH. Conseillère du territoire Grand Orly Seine-Bièvre.

Christian JONCRET Adjoint à la maire chargé du personnel et de la participation des citoyens.

Bénédicte BOUSSON-JANEAU Adjointe à la maire chargée de l'action sociale.

Marema GAYE Adjointe à la maire chargée du troisième âge.

Maurice BELVA Conseiller municipal délégué aux sports et à l'événementiel.

Kalaiyarsi RAVIENDRANATHAN Conseillère municipale.

Jean-Pierre DAVIDÉ Conseiller municipal délégué au commerce.

Mubbashar KHOKHAR Conseiller municipal délégué à la politique de la ville.

Mariam DOUMBIA Conseillère municipale.

Stéphanie ALEXANDRE Conseillère municipale missionnée à la petite enfance. Conseillère du territoire Grand Orly Seine-Bièvre.

Soazic DEBBACHE Conseillère municipale missionnée au périscolaire.

Nadia BEN MOUSSA Conseillère municipale missionnée aux liens avec les établissements scolaires (collèges, lycée) et à la lutte contre le décrochage scolaire.

Sabah CABELLO-SANCHEZ Conseillère municipale missionnée au développement du sport pour tous.

Marc THIBERVILLE Conseiller municipal missionné sur les transports.

José GRACIA Conseiller municipal missionné à la commission d'appel d'offres.

Julia MORO Conseillère municipale missionnée au patrimoine et aux archives.

Mohamed BEN YAKHLEF Conseiller municipal missionné au devoir de mémoire et aux anciens combattants.

Alexandre BOYER Conseiller municipal missionné au développement économique. Vice-président du territoire Grand Orly Seine-Bièvre, délégué à la logistique et au fret.

Omar CHÉRIGUENE Conseiller municipal missionné à l'insertion.

Insaf CHEBAANE Conseillère municipale déléguée à la lutte contre les discriminations, aux droits des femmes et au handicap.

Pour prendre rendez-vous appelez le 01 43 86 38 00

Permanences ADIL



Vous voulez acheter un bien immobilier ? Louer ? Faire construire ? Emprunter ? Faire des travaux ? L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) vous conseille gratuitement et en toute neutralité sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement.

Des permanences se déroulent dans les locaux de la Direction de l'Aménagement, de l'urbanisme et du patrimoine (22, rue Honoré-de-Balzac) les 1^{ers} et 3^{es} mercredis de chaque mois, de 9h à midi.

Prochaines permanences : 7 et 21 mars, 4 et 18 avril, 9 et 23 mai.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'ADIL du Val-de-Marne au 0 820 16 94 94 (0,12 €/ min.).

GROS VOLUMES

Des déchets bien collectés !

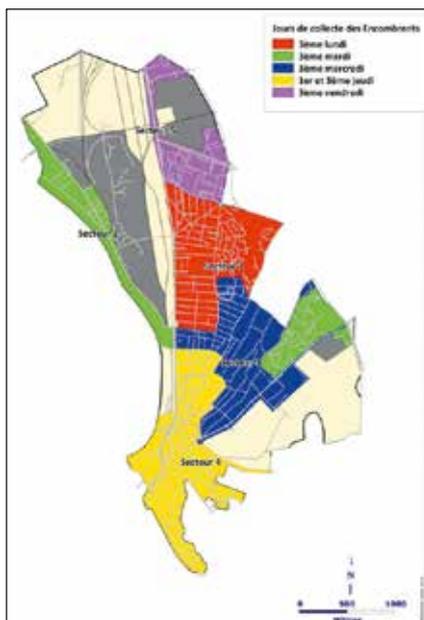
Une collecte mensuelle des déchets encombrants est organisée. Les prochaines dates sont :

- Secteur 1 (Passerelle, Ecrivains) : 21 mars, 18 avril
- Secteur 2 (Triage) : 20 mars, 17 avril
- Secteur 3 (Côteaux – HBM) : 21 mars, 18 avril
- Secteur 4 (Centre ville – Blandin) : 1^{er} et 15 mars, 5 et 19 avril
- Secteur 5 (Quartier nord) : 16 mars, 20 avril
- Secteur B (Plateau – Bois-Matar) : 20 mars, 17 avril

Les objets encombrants doivent être sortis avant 6h le jour de collecte et placés extérieurement sur le trottoir au droit de chaque propriété.

Les riverains des voies privées et des sentiers, impasses, ou rues inaccessibles aux véhicules d'enlèvement doivent apporter leurs encombrants en bordure des voies empruntées par les véhicules à l'entrée desdits sentiers, impasses...

Les encombrants doivent être réduits à des poids raisonnables pour permettre une manipulation sans danger pour les agents chargés de leur enlèvement. Pour tout renseignement, contactez les ambassadeurs du tri au 01 43 86 38 67.



En dehors de jours de collecte, vous pouvez déposer gratuitement vos déchets encombrants à la déchèterie mobile, tous les samedis de 9 heures à 16 heures, au 105, rue Anatole-France.

L'ensemble des informations sur les collectes des déchets est disponible sur le site villeneuve-saint-georges.fr

En bref...

Vaccinations



La plateforme de coordination vaccination 94 et le centre municipal Henri-Dret vous proposent des séances de vaccinations gratuites. Les prochaines permanences se déroulent :

- Mercredi 7 mars
- Jeudi 15 mars
- Mercredi 21 mars
- Mercredi 4 avril
- Mercredi 18 avril
- Jeudi 26 avril
- Jeudi 3 mai

Elles sont accessibles dès l'âge de 6 ans, sans rendez-vous, à partir de 14 heures au 10, rue des Vignes (tél. 01 43 89 00 77).

N'oubliez pas de vous munir de votre carnet de santé.

Impôts : le calendrier 2018

Le service de déclaration des revenus 2017 ouvre cette année le 12 avril par internet. Vous avez jusqu'au 16 mai pour faire votre déclaration sur papier et jusqu'au 6 juin pour les déclarations par internet (attention : à l'heure où nous imprimons ces lignes, ces dates sont indicatives).

Pour toute question fiscale, réclamation, précision sur la déclaration de vos revenus ou le paiement de vos impôts, un numéro unique est à votre disposition. La Direction générale des finances publiques répond à vos questions au 0 811 706 600 (*Service 0,06 €/min. + coût de l'appel).

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.impots.gouv.fr

ENQUÊTE SUR

Le cadre de vie et la sécurité

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise jusqu'au 30 avril 2018 une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez le cas échéant.

APA

Un nouveau mode de paiement

Le Département a mis en place un mode de paiement simplifié pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui emploient une aide à domicile soit en emploi direct, soit par l'intermédiaire d'un service mandataire.

Désormais un carnet de chèques emploi service universel (CESU) correspondant au nombre d'heures d'intervention prévu dans le plan d'aide pour le mois est envoyé aux allocataires.

Pour plus d'informations, des conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 18h au : 01 78 16 13 94 (prix d'un appel local).

Bénévolat VMEH

Vous avez un peu de temps libre et l'envie de vous investir pour aider et accompagner les autres ? Le bénévolat est fait pour vous. C'est également l'occasion de faire de belles rencontres.

Vous pouvez consacrer une demi-journée par semaine pour rendre visite aux personnes isolées dans les hôpitaux et/ou les maisons de retraites. Venez rejoindre pour cela les bénévoles de l'association VMEH (Visiteurs de malades dans les établissements hospitaliers) pour tenir compagnie une demi-journée par semaine aux patients des établissements de santé. Vous apporterez du bien-être et de l'attention à des personnes qui en ont besoin. N'hésitez plus à donner un peu de votre temps : une formation est assurée par l'association.

Contact :

Mme Joëlle Dufrenne – vice-présidente et responsable Communication
01 46 58 97 51 ou
06 64 00 67 53.
Courriel :
joelle.dufrenne@free.fr

LE MOMENT EST IDÉAL POUR ALLER À L'ESSENTIEL

Et si vous veniez vivre votre retraite dans l'une
des résidences services seniors **LES ESSENTIELLES** ?

Prenez rendez-vous
pour une visite
personnalisée de la
résidence en téléphonant
au 07 62 57 08 78
et réservez votre
appartement
dès maintenant

83
appartements
à la location
du T1 au T3



Venez découvrir votre résidence
avec services pour seniors de **Limeil-Brévannes**

Ouverture : **fin juin 2018**

Une résidence sécurisée et gardiennée, avec une assistance 24h/24, des services à la personne, un SPA, des cours de gymnastique douce, une restauration de qualité et une ambiance chaleureuse.

NOTRE VOLONTÉ : PRÉSERVER VOTRE AUTONOMIE

Résidences Seniors
LES ESSENTIELLES par *Soi Santé Plus* ●●●

Résidence de Limeil-Brévannes
5-9, rue Claude Bernard
94450 LIMEIL-BREVANNES